

Rapport de gestion

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE TERRES DU SUD

30 Juin 2025

I-Liste des sociétés consolidées

SOCIÉTÉS	SIÈGE	N° SIRET	M.	Intérêts
AGRI 32	32300-Saint-Martin	378 066 849 00019	IG	80.00%
AEB	47270 Saint-Pierre-de-Clairac	377 556 105 00015	IG	100.00%
AFA	40160 Ychoux	48 323 149 400 020	ME	21.24%
ALCOR	47320 Clairac	512 856 170 00018	IG	95.95%
BLASON D'OR	24680 St Laurent-des-vignes	318 055 167 00023	IG	100.00%
CARRE VERT	47320 Clairac	319 557 716 00028	IG	100.00%
CASTELMAIS	47700 Casteljalous	339 873 374 00013	IG	100.00%
COUVÉE D'AQUITAINE	47400 Tonneins	952 028 140 00020	IG	70.00%
CHAMBERLANNE	47320 Clairac	310 738 059 00024	ME	48.07%
DELMOND FOIES GRAS	24330 Boulazac-Isle-Manoire	347 451 684 00059	IG	100.00%
DELTA SUD	47320 Clairac	423 299 551 00014	IG	100.00%
GEA	47320 clairac	397 553 660 00010	IG	100.00%
INOVCHATAIGNE	24400 Saint-Médard-de-Mussidan	44 343 887 400 036	IG	44.94%
LES FERMIERS DU PÉRIGORD	24120 Terrasson-Lavilledieu	534 295 282 00022	ME	34.00%
LES JUS DU SOLEIL	47200 Marmande	89 006 626 900 014	ME	39.00%
NOVAGRI	47320 Clairac	793 755 455 00037	IG	100.00%
SASBB	33530 Bassens	467 200 341 00015	ME	31.03%

SCI DE LA SÉOUNE	84250 Montaigu-de-Quercy	449 496 371 00013	IP	50.00 %
SDA NÉGOCE	47400 Tonneins	402 296 230 00160	IG	100.00%

SOMIN	64410 Arzacq-Arraziguet	349 282 921 00023	IP	32.23%
SOJA PRESS	47110 Ste-Livrade	754 092 039 00017	IG	60.00%
SOSESMA	47200 Marmande	439 632 894 00010	IG	53.95%
SUD PRODUCTION	47110 Ste-Livrade	495 286 791 00019	IG	100.00%
TOMATES D'AQUITAINE	24100 Bergerac	434 760 864 00018	IG	100.00%
TERRES DU SUD	47320 Clairac	381 561 844 00022	IG	100.00%

II - Chiffre d'affaires par branche

Chiffre d'affaires €	juin-24 <i>Consolidé</i>	juin-25 <i>Consolidé</i>	Juin-25/Juin-24 <i>Var.</i>
Végétal	241 054 463	213 953 558	(27 100 905)
Volailles	139 352 670	138 636 925	(715 745)
Palmipèdes	128 543 521	119 548 485	(8 995 036)
Fruits & Légumes	78 598 423	52 975 714	(25 622 709)
Distribution	55 366 659	54 649 020	(717 639)
Ruminants	5 953 322	12 135 955	6 182 633
Groupe	774 845	488 919	(285 925)
Total	649 643 904	592 388 577	(57 255 327)

III - Résultat par branche

Résultat Net €	juin-24 <i>Consolidé</i>	juin-25 <i>Consolidé</i>	Juin-25/Juin-24 <i>Var.</i>
Végétal	(1 539 455)	(3 892 234)	(2 352 779)
Volailles	1 381 637	(259 096)	(1 640 733)
Palmipèdes	5 017 699	(227 649)	(5 245 349)
Fruits & Légumes	(1 598 557)	(2 174 135)	(575 578)
Distribution	(865 740)	(1 109 185)	(243 444)
Ruminants	(201 852)	(173 173)	28 679
Groupe	(2 062 425)	(1 642 546)	419 879
Total	131 307	(9 478 019)	(9 609 326)

IV - Analyse de l'exploitation

Compte de résultats consolidé En €	juin-24 Réel	juin-25 Réel	Juin-25/Juin-24 Var.
Chiffre d'affaires net	649 643 900	592 388 559	(57 255 341)
<i>Taux de croissance</i>	<i>(1,3)%</i>	<i>4,6%</i>	<i>(8,8)%</i>
- Coût d'achat des marchandises vendues	(488 219 967)	(439 432 266)	48 787 701
- Autres achats et charges externes	(84 245 876)	(81 029 155)	3 216 721
Valeur Ajoutée	77 178 057	71 927 138	(5 250 919)
<i>Taux de VA</i>	<i>11,9%</i>	<i>12,1%</i>	<i>0,3%</i>
+ Subventions d'exploitation	4 782 061	2 772 039	(2 010 022)
- Impôts, taxes et versements assimilés	(3 959 182)	(4 806 384)	(847 202)
- Charges de personnel	(59 002 154)	(60 727 346)	(1 725 192)
Excédent Brut d'Exploitation	18 998 782	9 165 447	(9 833 335)
<i>Taux d'EBE</i>	<i>2,9%</i>	<i>1,5%</i>	<i>(1,4)%</i>
- Dotations d'amortissements	(11 020 299)	(11 319 713)	(299 414)
- Dotations provisions	(8 405 818)	(7 957 011)	448 807
+ Reprise prov, transfert	9 661 264	12 447 418	2 786 154
+ Autres produits et charges	(5 559 700)	(6 479 056)	(919 356)
Résultat d'Exploitation	3 674 229	(4 142 914)	(7 817 143)
<i>Taux de REX</i>	<i>0,6%</i>	<i>(0,7)%</i>	<i>(1,3)%</i>
+ Résultat financier	(3 847 881)	(5 592 252)	(1 744 371)
+ Résultat Exceptionnel	21 242	(12 915)	(34 157)
- Impôts sur les bénéfices	173 111	(29 285)	(202 396)
+/- Résultat des sociétés MEE	110 591	299 328	188 737
Résultat Net	131 292	(9 478 039)	(9 609 331)
<i>Taux de RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>(1,6)%</i>	<i>(1,6)%</i>

Le chiffre d'affaires consolidé a diminué de **57 M€** avec pour principale cause la baisse du chiffre d'affaires de la branche fruits et légumes de **26 M€** vs 30/06/2024 qui s'explique par la mauvaise récolte suite aux intempéries de la campagne 2024. La branche végétale est elle aussi en retrait par rapport au 30/06/2024, avec une diminution de **27 M€** de chiffre d'affaires principalement sur les céréales, avec une commercialisation de 420 kT en forte baisse de 53 kT (soit 473 kT en N-1), ainsi qu'un effet prix défavorable.

La branche Volailles maintient son chiffre d'affaires sur l'exercice, avec une légère diminution sur les activités Pontes (-0,4 M€) et Élevage (-0.2 M€) et Blason d'Or (-1.5 M€) compensées par l'effet année pleine de Couvée d'Aquitaine (+2.5 M€).

La branche Palmipèdes constate une diminution du chiffre d'affaires de 9 M€, notamment expliqué par TDS Foie Gras pour -5 M€ et par Delmond Foie Gras pour -3 M€, dû à un contexte de marché palmipède sous contrainte au niveau prix et à des baisses de volumes.

La branche distribution voit son chiffre d'affaires diminué de **0,8 M€**, s'expliquant par le climat économique tendu ainsi qu'un été trop chaud, compensé en partie par une progression des ventes sur les rayons du terroir (+6%).

L'intégration d'AEB en janvier 2025 suite à la fusion avec la coopérative Expalliance apporte au Groupe 7,3 M€ de chiffre d'affaires.

Les **Autres Achats et Charges Externes** baissent de **3,3 M€** vs N-1, notamment expliquée par :

- Énergie en hausse de **0,5 M€**, avec une augmentation du volume d'énergie consommée de 47% (notamment due au gaz pour les frais de séchages dans l'activité Végétale suite à des céréales arrivées très humides, qui est refacturé par la suite) compensée par une diminution du prix de -29% vs N-1
- Frais de transport sur achats et ventes en baisse de **-2,1 M€** avec un effet volume d'activité pour les activités Végétal, Fruits & Légumes et Palmipèdes
- Les frais de prestations surgélation en baisse de **-2,3 M€** pour la branche Fruits & Légumes

Le poste **Subvention d'exploitation** s'élève à **2,8 M€** (vs 4,8 M€ en N-1 notamment pour les activités Palmipèdes et nutrition animale). Les subventions sont notamment :

- subventions d'investissements :
 - Tomates d'Aquitaine - 1,0 M€ de NATOMI pour le plan de structuration des filières agricoles et agro alimentaires France Agrimer
 - Blason d'Or - 0,6 M€ de Feader pour les investissements de process et froid
 - Castelmaïs - 0,3 M€ de FEADER pour l'automatisation du process
- Subvention FranceAgriMer pour le Programme Opérationnel de la branche Fruits & Légumes pour **0,6 M€**
- Aides énergies pour **0,3 M€**

Le poste Salaires et charges sociales a augmenté de **1,7 M€**, notamment expliqué par l'effet année pleine de Couvée d'Aquitaine pour 0,3 M€, de Agri 32 pour 0,3 M€ ainsi que l'intégration de AEB pour 0,2 M€.

Le **Résultat d'Exploitation** ressort à -4,1 M€ (vs 3,7 M€ en N-1), expliqué par le contexte climatique et agricole sous pression pour cet exercice.

Le **Résultat Financier** se détériore de **1,7 M€**, notamment expliqué par la dépréciation des titres de la société Antarctic Foods Aquitaines suite à l'entrée au capital de l'associé Fruveco dont l'impact est de **-1,6 M€**.

Nous vous demandons également conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

V – Événements intervenus depuis la clôture sur le périmètre comptes consolidés et perspectives d'évolution

Événements intervenus sur le périmètre Groupe

Depuis la date de la clôture, le Groupe a réalisé l'acquisition de 7 magasins sous franchise Gamm Vert le 1er juillet 2025, permettant de projeter une amélioration du chiffre d'affaires de 11 à 12 M€ sur les prochains exercices. Cette acquisition renforce le maillage territorial du réseau de distribution du Groupe sur des zones à forte attractivité et pouvoir d'achats (Landes).

Le Groupe a également réalisé le 4 juillet 2025 une opération de restructuration du capital d'Antarctic Foods Aquitaine, faisant entrer au capital un nouvel actionnaire : Fruveco, spécialiste espagnol de la transformation et commercialisation du légume surgelé. Cette opération permet à Antarctic Foods Aquitaine de pérenniser ses activités en profitant des synergies opérationnelles, industrielles et commerciales et de sécuriser les débouchés régionaux des productions agricoles.

Campagne céréales

Concernant 25/26, le groupe s'attend à une amélioration des volumes collectés mais la tension perdure, et les niveaux demeurent inférieurs aux 500KT normatives.

Palmipèdes

La tendance baissière sur l'aval se confirme et la pression tarifaire s'exerce particulièrement sur le foie gras et le magret. Notons que l'exercice 2025 a subi l'écoulement du stock UE venu dégrader de manière exceptionnelle la marge. En perspective 25/26, malgré un léger retrait des volumes, la marge devrait se maintenir.

Volailles

La forte concurrence sur le marché de la volaille est toujours d'actualité. Les perspectives demeurent sur une croissance de l'activité en volume tout en réalisant une protection du niveau de marge actuel

Distribution

La branche Distribution a réussi à maintenir la stabilité de son Chiffre d'Affaires grâce à la performance solide des rayons Jardinage et Terroir, qui constituent les principaux moteurs de croissance. Toutefois, cette stabilité d'activité ne suffit pas, car la baisse de fréquentation et du panier moyen sur les segments sensibles (Vêtements, Ménager) a provoqué une érosion du taux de marge. L'activité Énergie a également vu son CA chuter lourdement en valeur, bien que les volumes aient augmenté, ce qui a été positif pour la marge. En conséquence, l'entreprise doit concentrer ses efforts sur la protection de sa rentabilité face à la concurrence et à la volatilité climatique qui impactent directement la fréquentation.

Concernant 25/26, l'acquisition de sept nouveaux magasins effective au 01/07/2025 donne des pistes d'optimisation des achats via la plateforme de Samazan et donc de redynamisation commerciale du réseau.

XVIII / Déclaration de Performance Extra Financière

1. LE GROUPE TERRES DU SUD

Fondé en 1992 et réunissant des agriculteurs de Lot-et-Garonne, Dordogne Gironde et des départements limitrophes, le groupe coopératif TERRES DU SUD est un acteur important de l'agriculture et de l'alimentation du Sud-Ouest. Cet ancrage territorial marque notre identité et guide notre développement.

Ainsi, nous sommes présents, au plus près des exploitations agricoles, pour accompagner nos adhérents et partenaires. Cette proximité nous permet de garantir la réactivité et l'agilité que demandent nos agriculteurs, comme nos clients.

Aux côtés des agriculteurs adhérents, les hommes et les femmes qui forment le groupe Terres du Sud portent une ambition collective : réussir la transition agricole pour un modèle agricole viable, responsable et innovant. Avec volonté et pragmatisme, nous déclinons ensemble au quotidien une agriculture plurielle, tournée vers l'avenir.

Interview croisée

Entretien avec Patrick Grizou, Président et Sylvain Théon, Directeur Général Comment s'est déroulé l'exercice 2024-2025 ?

PG : Le résultat, même si on s'y attendait, n'est pas celui qu'on espérait. La pluviométrie excessive a vraiment marqué l'exercice : la collecte chute de 100 000 tonnes, certaines parcelles de tomates n'ont pas pu être ramassées, la consommation dans nos jardinerias a été plus frileuse avec ce printemps maussade. Dans ce contexte nous avons piloté le plus finement possible afin de limiter les effets négatifs. Nous avons renforcé la rigueur de notre gestion pour cibler les dépenses utiles, faire des économies là où c'était possible, prioriser nos actions.

ST : Les difficultés sur le pouvoir d'achat, la concurrence étrangère, les impacts climatiques, les difficultés de trésorerie des agriculteurs, les surtaxes, l'énergie, tous ces facteurs pèsent lourd sur nos chaînes de valeurs de nos activités. On peut parler de permacrise ! Mais il est important de garder un cap et une dynamique car il y a aussi des bonnes nouvelles. C'est pourquoi nous continuons d'investir pour le territoire. En 2024-2025, nous avons consacré 11 millions à la modernisation des outils de transformation comme à Delmond, Tomates d'Aquitaine, ou à l'entretien des silos, ou encore pour la rénovation des magasins à fort potentiel...

PG : Ce contexte nous oblige à mieux prioriser les investissements, ce qui ne signifie pas "ne rien faire".

Comment avez-vous soutenu les agriculteurs ?

PG: Pour les exploitations l'enchaînement des mauvaises saisons est difficilement soutenable. Chaque situation est analysée individuellement, et dans certains cas l'appui de trésorerie a été activé.

ST : Nous avons agi sur les prix, les débouchés, les filières, tout en proposant des offres plus compétitives sur les engrais, semences, matériels...

Est-ce qu'il y a quand même des points positifs ?

PG: Bien sûr et il faut justement les mettre en avant ! La volaille du quotidien tient bon, la demande repart, notamment en GMS. Le canard subit la surproduction mais nous pouvons être fiers d'avoir relancé la filière et sécurisé l'amont.

ST : Et pas de grippe aviaire cette année, le programme de vaccination a probablement contribué favorablement au bon état sanitaire. La demande en œuf progresse nettement et nous sommes déjà sur les segments de demain (plein air et bio). Castelmaïs, notre semoulerie de maïs est en pleine croissance avec une équipe au complet. Le pilotage de la qualité a été renforcé et des investissements sont venus améliorer les rendements matière.

PG : Il faut citer nos collectifs Expea qui, eux aussi, sont très dynamiques. Notre travail sur l'agroécologie, la fertilité des sols, reste un levier puissant pour tester ces nouveaux modèles, gagner en qualité et en rentabilité pour préparer l'avenir.

ST : Nous avons également contribué à trouver de nouvelles ressources pour pérenniser l'activité d'Antarctic Foods Aquitaine dont nous restons actionnaires. Le groupe Fruveco spécialisé dans ce domaine de la surgélation saura accompagner l'entreprise dans les évolutions nécessaires à son développement.

Qu'avez-vous mis en place pour renforcer l'engagement des collaborateurs et l'attractivité de Terres du Sud ?

ST : Depuis 2 ans nous avons repensé l'accueil au sein du groupe et mis en place des réunions d'intégration pour les alternants et pour les nouveaux arrivants. Nous avons proposé aux collaborateurs des visites de certains de nos sites qui leur permettent de mieux comprendre les réalités des différents métiers et facilitent le décroisement. Les défis sportifs inter-entreprises auxquels nous participons sont très appréciés. C'est un vecteur fort de cohésion et d'engagement. Nous avons maintenu des temps de dialogue directs avec les collaborateurs pour évoquer la stratégie du groupe et recueillir

leurs retours. Le projet "Développeur de terroirs" n'est pas un slogan, il se vit sur le terrain.

Patrick Grizou : L'engagement passe aussi par la transmission. Nous participons régulièrement à des salons étudiants, mais nous souhaitons aller plus loin : inciter nos experts à intervenir dans les écoles pour partager la passion de leur métier. Les producteurs - pourquoi pas ? - pourraient aussi porter notre stratégie. C'est notre ADN coopératif !

Vous avez décidé d'étudier un projet de rapprochement avec Vivadour. Quel est l'objectif ?

PG : Nous choisissons de proposer ce projet à nos adhérents parce que nous voulons consolider notre avenir. Ce rapprochement s'inscrit dans la lignée de notre projet « Développeur de terroirs ». Vivadour partage une même vision. Ensemble, nous pourrions former un groupe plus robuste sur les métiers parfois similaires et aussi avec des métiers complémentaires. C'est une alliance équilibrée, fondée sur des intérêts concrets et la confiance. Ce projet doit être étudié et soumis à l'autorisation préalable de l'Autorité de la Concurrence, et à l'approbation des associés-coopérateurs. Si ces étapes sont validées avant fin 2025, nous pourrions acter la fusion dans les mois qui suivent ces assemblées générales extraordinaires.

ST : C'est une nouvelle majeure pour Terres du Sud. Ce rapprochement nous permettrait de mutualiser nos compétences, d'accélérer certains projets, de mieux répondre aux enjeux agricoles, économiques, climatiques, sociaux. En plus, nos expertises se complètent : Vivadour a une avance sur les filières bovine ou semences, le pilotage de la qualité..., nous sommes plus engagés sur la structuration de certaines activités agroalimentaires ou sur des thématiques groupe comme les achats. Nous souhaitons nous inscrire dans la continuité et la proximité pour les salariés ou les agriculteurs et insuffler un nouvel élan.

PG : Donner de la perspective est aussi notre mission. L'esprit coopératif, c'est faire bloc dans les moments difficiles, rester solidaires, décider ensemble et avancer sans jamais perdre de vue notre vocation collective.

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

Nous sommes très attachés aux principes d'équilibre et de complémentarité des rôles entre le conseil d'administration qui porte la voix des agriculteurs et la direction générale celle des collaborateurs du groupe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il représente l'ensemble du territoire et des activités, avec notamment un bon équilibre administratif / agricole et la mise de chaque branche, il est composé par des représentants des branches de l'agriculture par délégation ou conseil d'administration, et dans lesquels siègent plusieurs agriculteurs.

Adhérents
8 agriculteurs
8 salariés (dont 2 salariés)

Délégués

Conseil d'administration
10 membres (dont 2 agriculteurs)

Bureau
4 membres

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Il réunit les fonctions groupées qui accompagnent les équipes opérationnelles dans le développement et les directeurs des branches, afin d'élaborer les prises de décision et les actions à mener. Le président est élu par le conseil d'administration.

Président
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G. G.

Secrétaire
M. G. G. G.

Président du CA
M. G. G. G.

Vice-président
M. G. G. G.

Trésorier
M. G. G.

Développeur de terroirs

Notre projet coopératif *Développeur de terroirs* fixe notre cap.

Adossé à des objectifs stratégiques, orienté par une **démarche RSE ambitieuse *Terroirs durables***, il décline une vision collective, indissociable de notre territoire et inspirée par nos valeurs : **la volonté, le pragmatisme, la proximité.**

DES ENJEUX STRATÉGIQUES POUR PRIORISER NOS ACTIONS

Nous, salariés, agriculteurs, avec et pour nos parties prenantes : partenaires, collectivités, clients, consommateurs, nous CULTIVONS, nous INNOVONS, nous RAYONNONS, pour une agriculture vivante, tournée vers l'avenir et ouverte sur le monde. Nous sommes acteurs du changement. Cette ambition nous engage collectivement. Toujours avec bon sens nous l'avons traduite en priorités opérationnelles :

- **Etre moteur de la transition agricole, énergétique et mieux répondre aux attentes sociétales.**
- **Réinventer l'offre coopérative et renforcer la relation adhérent.**
- **Mettre au cœur de nos décisions la performance opérationnelle et économique.**
- **Renforcer l'attractivité et consolider l'engagement salarial.**

UNE PREMIÈRE CARTOGRAPHIE DE NOS GRANDS RISQUES, UN OUTIL DE PILOTAGE STRATÉGIQUE

Nous avons franchi une étape clé en menant, pour la première fois, une cartographie de nos risques majeurs présentée et validée en CA en septembre 2025.

ST : "Parler de risques, c'est se donner l'opportunité d'être plus performant. Cette cartographie est intégrée dans une logique d'amélioration continue. C'est une démarche exigeante, mais profondément utile. L'essentiel est que chacun s'en empare."

Ce travail de fond a mobilisé des collaborateurs issus des directions fonctionnelles et opérationnelles du Groupe ayant pour mission d'identifier et évaluer les principaux risques susceptibles d'affecter la performance et la réputation du groupe :

- 13 ateliers d'identification des risques menés avec 58 collaborateurs sur toutes les branches du Groupe
- 1 questionnaire d'évaluation des risques adressé à 44 collaborateurs

Une approche pragmatique, pilotée au niveau du Groupe

Le dispositif mis en place repose sur une méthodologie rigoureuse et partagée :

- l'implication de la gouvernance, des directions de branches/métiers, des collaborateurs ;
- l'identification et l'évaluation des risques
- et demain : le déploiement des plans d'action associés.

Un levier stratégique

Ce travail de structuration des risques s'inscrit pleinement dans la stratégie de performance durable du Groupe et constitue un outil de pilotage permettant au groupe de :

- diffuser une culture du risque et ainsi renforcer sa capacité de réaction et d'adaptation ;
- mieux anticiper les évolutions et les crises potentielles ;
- assurer une gouvernance responsable, fondée sur la transparence, la maîtrise des engagements et la prévention.

PG: "Anticiper nous permet de mieux piloter nos actions surtout dans un environnement instable. C'est un outil de performance, tout comme la RSE."

Cette initiative illustre notre volonté d'agir en entreprise responsable, capable d'anticiper les évolutions de son environnement, de protéger ses actifs et de sécuriser la confiance de l'ensemble de ses parties prenantes.

Mission et implantation

Une agriculture ancrée dans son territoire

Au coeur du Sud-Ouest, Terres du Sud rayonne sur un territoire rural et agricole privilégié, caractérisé par la richesse et la diversité de ses terroirs.

Nos agricultrices et agriculteurs partenaires exercent leur savoir-faire avec passion au service d'une production animale et végétale de qualité. Dans une double logique de proximité et d'accompagnement, Terres du Sud développe ses implantations au plus près des besoins de ses adhérents :

- collecte et transformation des productions
- expertise et conseil
- équipement, fournitures des moyens de produire via nos réseaux professionnels - agrifeel, Terres du Sud, SdA, Delta Sud, Agri32, Couvée d'Aquitaine

+ carte à revoir avec Gers et Landes

Engagés pour une alimentation durable et exigeante

Notre projet coopératif *Développeur de terroirs* oriente notre vision de l'agriculture aujourd'hui et demain en conjuguant trois facteurs impératifs :

- l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous
- la préservation de l'environnement
- le respect d'une juste rémunération pour les exploitants agricoles

Parce que nous voulons pour nos consommateurs des produits sûrs, qui incarnent les meilleures pratiques et l'ambition de notre coopérative, nos collaborateurs s'investissent avec nos adhérents pour des approvisionnements tracés, des produits de grande qualité et le développement de filières locales durables en tenant compte des impératifs environnementaux.

Notre réseau de magasins Gamm vert, porté par notre branche Distribution assure des débouchés pour les produits de la coopérative et promeut les productions de nos terroirs auprès des particuliers. Elle permet de mieux maîtriser la chaîne de valeur et de renforcer le lien consommateur - producteur. Notre enseigne « Le Goût de nos Campagnes » renforce cette volonté par l'ouverture progressive de points de vente spécifiques avec une offre élargie de produits régionaux de qualité.

33 points de vente de proximité servis par une plateforme logistique performante

Faits marquants

> Août 2024

Castelmaïs certifié FSSC 22000

Semoulerie de maïs du Groupe Terres du Sud, Castelmaïs bénéficie d'un approvisionnement au plus près des exploitations et transforme près de 30 000 tonnes de maïs par an pour divers usages à destination de l'industrie agroalimentaire et de l'alimentation animale. Obtenue en août 2024, la certification FSSC 22000 vient récompenser l'expertise et l'implication de ses 9 salariés soudés autour de cet objectif. Reconnue au niveau international, la norme FSSC 22000 est une référence en matière de Sécurité des Aliments pour l'industrie agroalimentaire. Elle couvre l'ensemble de la chaîne de fabrication, de la réception matière première à l'expédition des produits finis.

Terroirs durables #4- Garantir la qualité, la sécurité et la traçabilité des produits

> Septembre 2024 :

DON DU SANG : Ensemble, continuons à cultiver la solidarité.

le Groupe Terres du Sud a organisé la venue de l'Etablissement Français Du Sang (EFS) à Clairac (47), permettant à nos collaborateurs et aux habitants de contribuer à une action essentielle : le don de sang. Plus de 40 collaborateurs y ont participé !

> Octobre 2024 :

Octobre Rose : tous mobilisés pour la lutte contre le cancer

Pour chaque collaborateur qui a participé à une marche ou une course solidaire organisée en Dordogne et Lot-et-Garonne, Terres du Sud a versé un don, renforçant l'impact de cette mobilisation. Plus de cent salariés se sont investis, leur présence sur le terrain a permis de sensibiliser un large public et de montrer qu'ensemble, nous pouvons faire la différence.

> Novembre 2024

DUODAY 2024

Enrichissante, inclusion, formidable, découverte, passion, plaisir, bienveillance, intéressante... Autant de mots qui traduisent avec justesse les ressentis des collaborateurs et des stagiaires après cette belle journée du DuoDay, marquée par des échanges riches et inspirants. Partenaire de cet événement en France depuis son lancement, le Groupe Terres du Sud a participé à la nouvelle édition du DuoDay, une initiative européenne promouvant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Grâce à la mobilisation et à la bienveillance de nos collaborateurs, cette journée a été un véritable moment d'échange et d'apprentissage, où chacun a pu apprendre de l'autre.

Terroirs durables #10- Favoriser l'intégration et la diversité

> Janvier 2025 :

AEB intègre Terres du Sud

Depuis décembre 2024, la collecte de bovins en coopérative par Expalliance a cessé. En conséquence, les activités restantes d'Expalliance ont été transférées à AEB. En janvier 2025, AEB a rejoint le groupe, se concentrant sur la repousse et la préparation de bovins pour l'export. Avec 8 collaborateurs, pour 12.000 bêtes à la repousse pour l'exercice 24/25, AEB réalise un chiffre d'affaires de XM€.

Le groupe Terres du Sud lance son mouvement La ferme ! au SIRHA

Evènement de référence mondial et salon incontournable des professionnels de l'alimentaire, Terres du Sud a profité du SIRHA pour lancer son mouvement : La Ferme ! qui revendique son engagement. Le but : FÉDÉRER en incitant chacun, consommateurs, distributeurs et fournisseurs, à soutenir le développement d'une production origine France, locale, sûre, respectueuse et accessible.

Terroirs durables #1- Développer des filières durables et rentables

> Mars 2025 :

Terres du Sud entre dans la démarche ACT Pas-à-Pas !

le Groupe Terres du Sud participe à ACT Pas-à-Pas, un programme piloté par l'ADEME pour construire une stratégie climat ambitieuse, réaliste et alignée avec les grands enjeux de transition énergétique.

Notre objectif ? Réduire notre empreinte carbone et définir une trajectoire claire pour le groupe : à 12 mois, 5 ans et 10 ans.

Inscrit dans la continuité de notre bilan carbone réalisé en 2024, ce programme renforce notre démarche RSE Terroirs durables.

Terroirs durables #5 - Réussir la transition énergétique et environnementale de nos activités

Premier questionnaire du groupe sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Le groupe Terres du Sud a lancé son premier baromètre interne sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). L'objectif était de recueillir le ressenti des collaborateurs afin de construire ensemble un environnement professionnel toujours plus épanouissant et performant. Pour cette première édition, le taux de participation a été de 40%, ce qui représente une participation significative et très encourageante. Celle-ci a mis notamment en lumière une satisfaction générale au travail de 82% des collaborateurs et un fort sentiment d'utilité de leurs missions. Ces premiers retours sont précieux. Les marges de progression sont importantes sur l'accompagnement au changement, l'organisation liée au travail et la coopération interservices. Enfin, nous comptons sur une mobilisation encore plus forte lors de notre prochain baromètre pour **construire collectivement** des actions en adéquation avec les attentes de tous.

Terroirs durables #11- Assurer le dialogue social et la qualité de vie au travail

Un premier contrat tripartite est signé entre Terres du Sud, Delmond et E.Leclerc avec son label "Nos Régions ont du Talent". Ce partenariat s'étend jusqu'en 2028 et est fondé sur des principes-clefs :

- la sécurisation des volumes, afin d'assurer une production stable et de qualité.
- le respect du bien-être animal, en améliorant continuellement les conditions d'élevage, d'abattage et de transport.
- la réduction de l'impact environnemental, en visant l'autosuffisance électrique, la sobriété de l'eau et une alimentation 100% origine France.

Terroirs durables #1- Développer des filières durables et rentables

> Avril 2025

TERRES DU SUD et VIVADOIR annoncent leur rapprochement à travers un projet stratégique commun

Fondé sur la complémentarité de leurs territoires, de leurs métiers et de leurs compétences, ce projet de fusion permettrait de mener une vision stratégique convergente dont les grandes orientations seraient de :

- Renforcer des services dédiés aux agriculteurs en conservant la proximité,
- Améliorer la résilience d'un groupe unifié pour relever les défis de promotion des filières agricoles régionales, tout en restant agile,
- Poursuivre vers un modèle durablement engagé dans des activités agricoles, tout en disposant d'outils agroalimentaires à taille humaine et proposant des produits qualitatifs à forte identité régionale.

Ce rapprochement est soumis à l'autorisation préalable de l'Autorité de la concurrence, et à l'approbation des associés-coopérateurs, qui pourraient être appelés à se prononcer en Assemblée générale extraordinaire fin 2025.

Certifiée Qualiopi : la formation interne au sein du groupe Terres du Sud se développe et se professionnalise.

Le groupe Terres du Sud a fait le choix d'ouvrir des fonctions de formateur interne à certains collaborateurs dont les compétences répondent à des besoins forts sur des métiers en tension et qui ont envie de partager leur savoir-faire. Une fois formés à la conception de programmes et à l'animation d'une formation, ces collaborateurs peuvent mener leurs propres sessions internes dans leur domaine de compétence et ainsi diversifier leurs missions. La certification Qualiopi permet de délivrer des formations certifiantes. C'est une reconnaissance forte de la qualité de nos processus de formation et de l'investissement de nos équipes.

Terroirs durables #9- Développer les compétences

> Mai 2025 :

Une campagne de prévention du risque routier pour nos collaborateurs.

Le trajet domicile-travail ? Avec près de 1500 collaborateurs, il s'agit du risque le plus important pour le Groupe Terres du Sud en termes de sécurité des personnes. Une vaste

campagne de sensibilisation pour tous les collaborateurs, a donc été menée sur le temps de travail, et sur 5 sites différents répartis en Lot-et-Garonne et en Dordogne. Plus de 200 collaborateurs ont participé, collectant des conseils précieux et simulant un choc frontal, avec le concours de notre partenaire ACTA PRÉVENTION.

Terroirs durables #8- Renforcer notre démarche de prévention des risques professionnels pour nos collaborateurs

> Juin 2025 :

Fruveco intègre le capital d'AFA

L'arrivée de FRUVECO permet à Antarctic Foods Aquitaine (AFA) de pérenniser ses activités en profitant des synergies opérationnelles, industrielles et commerciales et de sécuriser les débouchés régionaux des productions agricoles. Terres du Sud au côté de Vijverbos reste actionnaire minoritaire. Ce changement d'actionnariat majoritaire est une opportunité de développement fort pour AFA. L'expertise du groupe familial Fruveco sur le plan de la transformation et de la commercialisation du légume surgelé, combinée aux savoir-faire de Terres du Sud sur le volet approvisionnement en légumes, permettra un développement profitable à la société comme aux producteurs engagés.

Tomates d'Aquitaine lance sa gamme à destination de la RHD

Tomates d'Aquitaine lance sa marque propre de produits issus de la tomate : pulpe, purée et sauce pizza, des produits et un emballage innovant qui répondent parfaitement aux besoins des professionnels de la Restauration Hors Domicile. Offrir une nouvelle gamme à destination de la RHD c'est aussi répondre aux besoins de tous les professionnels qui souhaitent s'appuyer sur les savoir-faire historiques et les qualités gustatives de nos terroirs. La pérennité de ces filières est au cœur de la stratégie du groupe avec un objectif triple : permettre une juste rémunération des producteurs, offrir des produits issus du sud-ouest, sains, tracés et de qualité supérieure aux consommateurs et, bien entendu, contribuer à la souveraineté alimentaire nationale.

Terroirs durables #1- Développer des filières durables et rentables

> Juillet 2025 :

Acquisition de 7 magasins Gamm vert dans les Landes

Le groupe Terres du Sud passe de 32 à 39 magasins Gamm vert (jardinerie) et de 7 à 8 Innovert (motoculture). Un cap important, rendu possible par l'acquisition de 7 nouveaux Gamm vert situés à Mimizan, Lit-et-Mixe, Morcenx-la-Nouvelle, Saint-Sever, Soustons, Dax et Peyrehorade, ainsi qu'un point de vente de motoculture à Peyrehorade intégré sous l'enseigne Innovert. Cette opération stratégique permet à la branche Distribution de renforcer sa présence sur le territoire landais et de poursuivre sa dynamique de croissance au service des terroirs.

> Septembre 2025 :

EXPEA : des résultats prometteurs pour ses 2 premières années d'expérimentations

Lancé en 2023, les collectifs EXPEA ont organisé une matinée d'échanges riche en découvertes avec les maïsiculteurs de la Vallée de Garonne. Les collectifs visent à identifier les pratiques améliorant la fertilité des sols et la rentabilité des exploitations. Sur 2 parcelles engagées, les agriculteurs ont pu comparer le maïs cultivé sur un sol protégé par des couverts végétaux et celui cultivé sur un sol labouré.

Le contraste est présent :

- Grâce aux couverts végétaux, les racines du maïs ont plongé jusqu'à 1.60 mètre de profondeur pour mieux chercher l'eau
- Le maïs a mieux utilisé l'eau dans ces sols, consommant 23% de plus que sur la parcelle labourée
- Résultat direct : un supplément de production de 20 quintaux par hectare (soit 2 tonnes/hectare) a été mesuré

Pour cette deuxième année d'expérimentation, EXPEA continue de mettre en lumière l'importance de la santé du sol.

Terroirs durables #2- Accompagner les agriculteurs vers des solutions durables

2. TERROIRS DURABLES

Les défis de notre époque nous obligent à la plus grande objectivité sur l'impact de nos activités. Véritable levier de transformation pour notre groupe, notre démarche RSE *Terroirs Durables* prend en compte le développement durable dans ses 3 dimensions ; environnementale, sociale et économique. Elle intègre des engagements concrets associés à des indicateurs qui permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

En tant qu'acteur majeur de notre territoire, nous échangeons et collaborons avec de nombreuses parties prenantes internes et externes. Nous les avons recensées afin d'associer leurs besoins et attentes spécifiques en matière de RSE à nos objectifs stratégiques.

AGRICULTEURS

INTERPROFESSIONS
START-UP
BANQUES
ASSURANCES
INSTITUTIONS
RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
COLLECTIVITÉS

CLIENTS

CONSOMMATEURS
GMS / RHD / INDUSTRIELS
FOURNISSEURS
CITOYENS
RIVERAINS
ASSOCIATIONS
MÉDIAS

COLLABORATEURS

CANDIDATS
ECOLE

	Engagement	Performance
DÉFI 1 Contribuer à la durabilité du métier d'agriculteur	1- Développer des filières durables et rentables	35% de cultures à valeur ajoutée DONT : 16% de céréales à valeur ajoutée sur l'ensemble des céréales collectées 12244 ha sous contrats hors activité collecte de céréales
	2- Accompagner les agriculteurs vers des solutions durables	3,8% surfaces Bio 15% CA des solutions alternatives vendues pour la protection des plantes 109 jeunes agriculteurs formés (pas de nouvelle promo cette année)
	3- Agir pour le bien-être animal	100% d'œufs bio ou plein air 72% de volailles issues d'élevages durables 94% d'éleveurs agréés Palmi G Confiance 100% des abattoirs équipés de caméras de vidéosurveillance
DÉFI 2 Concilier les attentes de la société avec nos performances économiques, alimentaires et environnementales	4- Garantir la qualité, la sécurité et la traçabilité des produits	86% de nos industries ont un système de management de la qualité certifié 100% de nos branches d'activité équipées d'outil de suivi digital de la traçabilité
	5- Réussir la transition énergétique et environnementale de nos activités	conso groupe électricité : 30498918kwh gaz : 51042480kwh Bilan GES : 1 007 021t CO2e : première année du bilan. 1,90kwh consommés/canard abattu (-4%) 0,47kwh consommés/volaille abattue (+10%) 36,6 l d'eau consommés/canard abattu (+9%) 10,9 l d'eau consommés/volaille abattue (-0,4%)
	6- Etre acteur de l'économie circulaire	87,7% de taux de valorisation de nos déchets et coproduits 39% de nos déchets valorisés en 24/25 1988 paniers vendus via too good to go dans nos magasins Gamm vert
	7- Renforcer la satisfaction des consommateurs	75% de clients satisfaits
DEFI 3 Répondre aux attentes de nos collaborateurs	8- Renforcer notre démarche de prévention des risques professionnels pour nos collaborateurs	Taux de fréquence des accidents du travail: 30,8 Taux de gravité spécifique 1,1 55 accidents de travail avec arrêt 1948 jours d'arrêt
	9- Développer les compétences	823273€ dédiés à la formation pour 15398 heures 84% des managers ont été formés dans le cadre de la formation manager groupe
	10-Favoriser l'intégration et la diversité	Index égalité H/F (Objectif : 75/100) • UES: 88/100 (contre 86 N-1) • Delmond Foies Gras : 95/100(contre 85 N-1) • Blason d'Or: 99/100 (contre 84 N-1) 44 alternants (+52%) en poste sur l'exercice
	11- Assurer la qualité de vie et le dialogue social	Taux de participation des représentants du personnel aux réunions 24/25 DFG : 73.5 % / BO : 69.11 % / UES : 77% Taux de satisfaction des collaborateurs : 82% / 1er enquête, taux de participation de 40%

Engagement	Mesures mises en place	Moyens dédiés	Performance	Commentaire
1- Développer des filières durables et rentables La rentabilité et la durabilité des exploitations sont les raisons d'être du groupe Terres du Sud. Face à la volatilité des marchés et à la multiplication des accidents climatiques, nous entendons sécuriser les revenus par l'accès à des filières diverses et maîtrisées, accompagner la montée en compétence dans la conduite des exploitations, prospecter de nouveaux marchés et tester de nouvelles filières.	Nous recherchons les opportunités, nous réalisons les tests agronomiques de nouvelles filières. Nous recherchons de nouveaux marchés. Nous accompagnons les agriculteurs dans la mise en place et la réussite de leurs productions. Nous proposons des productions contractualisées et maîtrisons les filières de l'amont à l'aval	Un service filière structuré capable de détecter les opportunités, calculer la rentabilité... • Neocultura, un outil digital créé sur mesure avec 2 autres coopératives pour répondre aux besoins de suivi, de traçabilité réglementaire et de la qualité.	35% de cultures à valeur ajoutée (-20%) Objectif : 50% DONT : 16% de céréales à valeur ajoutée sur l'ensemble des céréales collectées (hors semences et F&L) (-38%) 12244 ha sous contrats hors activité collecte de céréales(-15%)	> La pluie durant la période de semis a impacté le nombre d'hectares en grandes cultures à valeur ajoutée > La baisse du marché du bio a impacté nos hectares de semence bio (-100%), fruits et légumes pour la transformation bio (-46%) et de grandes cultures bio (-31%).
2- Accompagner les agriculteurs vers des solutions durables Pour une agriculture économiquement performante et respectueuse de l'environnement, nous accompagnons nos adhérents dans la recherche d'un modèle innovant, qui concilie maintien des rendements, soutenabilité de la charge de travail et réduction de l'empreinte environnementale.	Nous nous appuyons sur l'innovation technique et technologique : pilotage de la nutrition azotée intra parcellaire, cartographie satellite, pilotage de l'irrigation, plan prévisionnel de fumure, bâtiments connectés, etc. Nous proposons des alternatives à la lutte chimique (solutions de biocontrôle, mécaniques, stratégie d'évitement...).	• Le partenariat agribio union. • Un réseau de techniciens et TC formés à l'agroécologie depuis 2024 • Une équipe spécialisée en agroécologie (2 personnes). • Une cellule d'expérimentations. • La formation atouts jeunes depuis 2010 • 91 techniciens qui accompagnent les agriculteurs dans la conduite de leur culture (+1%)	3,8% surfaces Bio (-32%) - objectif 15% 15% CA des solutions alternatives vendues pour la protection des plantes (+10%) 109 jeunes agriculteurs formés (pas de nouvelle promo cette année)	> La baisse du marché en bio impacte nos surfaces. Au-delà du bio, en parallèle, nous développons toujours des moyens pour développer des filières respectueuses de l'environnement. Concernant la lutte alternative, nous observons une augmentation du résultat portée par l'augmentation des produits alternatives en grandes cultures. Malgré un contexte

Engagement	Mesures mises en place	Moyens dédiés	Performance	Commentaire
	Nous développons des outils et services d'accompagnement vers la transition du modèle agricole.	• La démarche EXPEA débutée en 2023 pour 5 ans (8 collectifs pour 40 agriculteurs pilotes de la transition agroécologique)		météorologique difficile pour le développement de la lutte alternative, nous avons réussi à maintenir notre objectif d'avoir une tendance à la hausse.
3- Agir pour le bien-être animal Alors que l'inflation les contraint à changer leurs habitudes de consommation de viande, la demande des consommateurs est claire : des produits accessibles mais aussi le respect du bien-être animal avec des attentes fortes en matière de conditions d'élevage, de transport et d'abattage. Dans un groupe où les branches animales font vivre plus de 450 éleveurs et 575 salariés, répondre à cette demande est un enjeu fort.	Nous veillons à assurer des conditions d'élevage, de transport et d'abattage optimales. Nous favorisons la lumière naturelle dans les bâtiments d'élevage. Nous travaillons à l'enrichissement des milieux de vie pour limiter le stress des animaux. Nous formons nos équipes comme nos éleveurs.	• 100 % des personnes en contact avec des animaux sont formées au BEA. • Référent BEA sur Blason d'Or. • Cahiers des charges avec des exigences BEA et des équipes formées pour accompagner les agriculteurs dans ces cahiers des charges. • 92 % des bâtiments de volailles équipés de fenêtres	100% d'œufs bio ou plein air (objectif : 100%) n-1 : 100% 72% de volailles issues d'élevages durables (+4%) - Objectif : 80% d'ici 2025 94% d'éleveurs engagés et agréés Palmi G Confiance (-4%) - objectif 95% 100% des abattoirs équipés de caméras de vidéosurveillance (objectif : 100%) n-1 : 100%	Volailles durables : augmentation globale de la production de volailles (+6%) avec une augmentation plus forte en bio et label rouge (+11%)
4- Garantir la qualité, la sécurité et la traçabilité des produits Mieux informés, plus attentifs, les consommateurs revendiquent transparence et qualité dans leurs assiettes. Leur confiance repose sur l'exigence que nous imposons à nos productions. Qualité, traçabilité et sécurité	Nous apportons la preuve de la qualité et de l'origine de nos produits. Nous accompagnons les agriculteurs dans la construction des itinéraires et l'application des cahiers des charges. Nous déployons des outils	• Des certifications et labellisation auditées. • Des responsables qualité et leurs équipes par entité et politique QHSE. • Des outils de traçabilité dans chaque branche. • Des équipes dédiées pour le déploiement des nouveaux	38 cahiers des charges produits certifiés (+3%) 86% de nos industries ont un système de management de la qualité type IFS, ISO 9001... (+0% - objectif 100%) 100% de nos branches d'activité équipées d'outil de	

Engagement	Mesures mises en place	Moyens dédiés	Performance	Commentaire
orientent nos choix pour des filières locales durables et de qualité.	de traçabilité numérique spécifiques à chaque branche. Nous garantissons la qualité de nos procédés de transformation.	outils. • Des Systèmes de Management de la Qualité de nos outils industriels.	suivi digital de la traçabilité (+0% - objectif 100%)	
5- Réussir la transition énergétique et environnementale de nos activités Nous devons faire face aux impératifs de la transition écologique, qu'ils soient formulés par le gouvernement (cadre législatif), qu'ils répondent à la satisfaction de nos clients ou à des impératifs économiques et de développement durable de notre territoire. Nous en avons fait une ambition transversale, déclinée selon 3 axes : la décarbonation de nos activités, l'évolution de notre mix énergétique et la préservation de la ressource eau.	Depuis 2022, nous avons structuré un Plan de Performance Énergétique en faveur des énergies renouvelables. Système de management de l'énergie (SME) sur le gaz et l'électricité pour piloter nos consommations à l'échelle du groupe. Bilan carbone réalisé sur l'exercice 23/24. Plan de sobriété eau en cours de déploiement	• Une équipe dédiée : un responsable environnement et énergie et 4 collaborateurs. • Des relais métiers : référents énergie ou environnement par activité. • Un accompagnement externe pour le bilan Carbone (sur l'exercice) • Un plan de décarbonation en cours de définition avec un prestataire externe construit dans la cadre de la démarche Act pas à pas de l'ADEME (depuis avril 2025)	conso groupe électricité 30498918kwh (+29%, périmètre + large : couvée d'aquitaine, agri32) gaz 51042480kwh (+97%) (explication : gaz : saison humide = séchage du grain = conso gaz) Bilan GES : 1 007 021t CO2e : première année du bilan 90% Achats de matières premières et biens 3% Utilisation 1% Achats de fonctionnement 1% Fret (amont/aval) 9984 scope 1 1301 SCOPE 2 995737 SCOPE 3 (99% des émissions) 1,90kwh consommés/canard abattu (-4%)	Concernant la consommation groupe, nous ne sommes pas à isopérimètre : nous avons intégré les données de Couvées d'Aquitaine et de Agri32. Pour la consommation de gras, la saison humide accentue l'augmentation de la consommation car il y a eu davantage de séchage du grain. Sur le site de Delmond Bergerac on ne sature pas la ligne d'abattage mais le volume d'eau pour la faire fonctionner est le même, ce qui fait baisser la performance. Concernant la performance énergétique sur Blason d'or, le groupe froid étant vieillissant, il est moins performant et cela dégrade le COP: coefficient de performance, le nouveau a été installé en juin 2025 et est en train d'être paramétré.

Engagement	Mesures mises en place	Moyens dédiés	Performance	Commentaire
			(objectif : 1,36 d'ici 2025) 0,47kwh consommés/volaile abattue (+10%) (objectif : 0,34 d'ici 2025) 36,6 l d'eau consommés/canard abattu (+9%) (objectif 8,1 l d'ici 2025) 10,9 l d'eau consommés/volaile abattue (-0,4%) (objectif 8,1 l d'ici 2025)	
6- Etre acteur de l'économie circulaire Acteur engagé pour le territoire, nous nous efforçons d'en préserver les ressources et de limiter les impacts environnementaux, en achetant local, en limitant le gaspillage et les déchets, en s'inscrivant dans une économie vertueuse.	Nous structurons une politique d'achats performants et responsables. Nous sommes engagés dans la réduction et la valorisation de nos déchets. Nous luttons contre le gaspillage et la précarité alimentaire.	• 72 collaborateurs formés aux achats. • Mise en place d'un outil digital de gestion et d'optimisation des achats sur l'exercice avec développement de nouveaux modules sur l'exercice • 1 plateforme de gestion des déchets en interne équipée d'une presse à déchets depuis cette année • un réseau de partenaires pour assurer le recyclage de nos déchets et limiter le gaspillage alimentaire.	87,7% de taux de valorisation de nos déchets et coproduits (+6%) 39% de nos déchets valorisés en 24/25 (+8%) Objectif : 40% 1988 paniers vendus via too good to go dans nos magasins Gamm vert (-41%)	Nous sommes satisfaits de l'évolution du recyclage des déchets qui passe à 39% et frôle notre objectif de 40% Nous continuons de déployer des actions pour améliorer ce taux. (sensibilisation des équipes, affichage, mise en place d'un réseau de référents déchets, ...) La presse installée cette année sur la plateforme de collecte des déchets interne permet de mieux valoriser nos déchets.
7- Renforcer la satisfaction des consommateurs	Nous développons notre propre enseigne de	• 1 réseau commercial organisé autour de 2 responsables de	75% de clients satisfaits (taux NPS) contre 73 au niveau	

Engagement	Mesures mises en place	Moyens dédiés	Performance	Commentaire
Facteur de fidélité et de préférence, la satisfaction de nos clients est un enjeu majeur pour notre branche Distribution qui représente près de 9 % du chiffre d'affaires du groupe. Un impératif qui passe par une offre de proximité de qualité et différenciante.	produits du terroir <i>Le Goût de nos Campagnes</i> . Nous soutenons activement l'économie rurale et maintenons un service de proximité dans nos campagnes grâce au maillage territorial de nos 40 magasins Gamm vert Nous organisons des opérations commerciales régulières, thématiques et saisonnières, et innovons pour nous démarquer.	territoire et 45 responsables magasins. • 6 chefs de marché spécialisés par rayon permettant de sourcer des produits locaux. • 1 plateforme logistique qui permet de référencer et stocker notre propre gamme.	national Objectif : être au dessus du taux national	
8- Renforcer notre démarche de prévention des risques professionnels pour nos collaborateurs Assurer la sécurité et la santé mentale et physique de nos collaborateurs sont deux préoccupations permanentes et majeures. Parce qu'ils ont des répercussions fortes sur le bon déroulement de notre activité, les risques associés à leurs conditions de travail font l'objet d'une attention quotidienne et d'une politique de prévention volontariste. Depuis 2020, le déploiement d'une politique de sécurité déclinée sur les différents	Nous renforçons les process d'accueil et d'intégration. Nous mettons à disposition des outils de prévention et de protection adaptés. Nous sensibilisons les équipes sur des thématiques spécifiques à leurs activités autour de l'accidentologie, des troubles musculo-squelettiques ou bien encore des risques psychosociaux. Accompagnés par des experts et ergonomes,	• Un service prévention des risques professionnels et d'amélioration de la qualité de vie au travail composé de 5 personnes. • Une politique sécurité. • Des outils d'animation à disposition des managers	Taux de fréquence des accidents du travail: 30,8 (+19%) Taux de gravité spécifique (voir note méthodologique) 1,1 (+18%) 55 accidents de travail avec arrêt (+20%) 1936 jours d'arrêt (+18%) Objectif : 30 AT et 1000 jours d'arrêt	Une contre performance expliquée par une augmentation des accidents de travail sur les branches Distribution et Volailles. Des actions sur ces périmètres vont être mises en place.

Engagement	Mesures mises en place	Moyens dédiés	Performance	Commentaire
sites, permet de structurer une action pérenne pour proposer un environnement de travail sain et sécurisé.	nous réalisons les adaptations nécessaires des postes de travail en cas de restrictions médicales ou de handicap. •Nouveauté 24/25 : déploiement de l'outil MOTEN basé sur l'utilisation de capteurs portés par nos collaborateurs pour analyser les efforts, les postures et les vibrations. Les postes de travail sont ainsi décortiqués au travers d'une approche ergonomique globale incluant tous les aspects du travail : bruit, température, cadence, horaires, ... Cet outil vise à limiter l'usure professionnelle par la mise en place d'un plan d'action.			
9- Développer les compétences Une offre de formation évolutive, adaptée aux besoins et disponibilités de nos collaborateurs, favorise leur employabilité et leur épanouissement.	Nous maintenons un budget et un volume de formation en adéquation avec les besoins de nos collaborateurs. Nous poursuivons la formation des managers et	Un service dédié au développement RH : 7 collaborateurs. • Un plan de formation pour tous les collaborateurs. • Des formations internes certifiantes : managers,	823273€ dédiés à la formation (+4%) pour 15398 heures (+7%) 84% (+8%) des managers ont été formés dans le cadre de la formation manager groupe	Les résultats montrent la dynamique de notre politique RH pour développer l'employabilité de nos collaborateurs par la formation.

Engagement	Mesures mises en place	Moyens dédiés	Performance	Commentaire
Pour le groupe, c'est un levier incontournable d'attractivité et de compétitivité.	animoons cette communauté impliquée. Nouveauté 2025 : nous sommes certifiés organisme de formation Qualiopi.	écoconduite, achats, pépinière responsables magasins. • La formation de tous nos intérimaires		
10-Favoriser l'intégration et la diversité L'un des enjeux du groupe est de disposer des bonnes compétences au bon moment. Le groupe s'attache à fidéliser ses collaborateurs mais aussi à renforcer son attractivité auprès de nouveaux publics. Engagé dans la lutte contre toutes les discriminations, il cultive l'esprit d'équipe tout au long du parcours professionnel.	Nous veillons à ce que tous les salariés bénéficient d'une égalité de traitement, de promotion et de salaire. Nous accompagnons les jeunes vers l'emploi en recrutant de jeunes diplômés ou en alternance. Nous participons chaque année à des actions qui facilitent le recrutement de travailleurs en situation de handicap. Sensibilisation de l'ensemble des managers à la non discrimination à l'embauche, ou aux risques du harcèlement grâce à des ateliers menés par des experts externes et le service RH lors du managers day en novembre 2024.	• Un service dédié au recrutement RH : 3 collaborateurs. • Participation à 27 salons de recrutement et portes ouvertes d'écoles sur l'exercice. • Participation au Duoday, 9 personnes en situation de handicap accueillies au sein du groupe en 2024.	Index égalité H/F Objectif : 75/100 UES: 88/100 (contre 86 N-1) Delmond Foies Gras : 95/100(contre 85 N-1) Blason d'Or: 99/100 (contre 84 N-1) 44 alternants (+52%) en poste sur l'exercice	

Engagement	Mesures mises en place	Moyens dédiés	Performance	Commentaire
11- Assurer la qualité de vie et le dialogue social Se sentir bien sur son lieu de travail, reconnu et entendu sont autant de facteurs de fidélisation et d'adhésion pour nos collaborateurs. Le groupe encourage leur implication dans la qualité de vie au travail et la vitalité du dialogue social, leviers de l'engagement collectif.	Nous misons sur la co-construction comme méthode collective d'appropriation. Nous consultons les membres des CSE en amont des décisions impactantes. Nous encourageons la pratique du sport et l'esprit d'équipe au travers de challenges inter-entreprises. Nous avons formé les services Prévention et Gestion de carrière à la démarche QVCT proposée par l'ANACT.	• CSE et 70 élus, 2 accords signés sur l'exercice dont l'accord de classification (voir liste exhaustive dans la note méthodologique) • Charte du télétravail. • 7 challenges sportifs inter-entreprises réalisés mobilisant 152 collaborateurs. • Baromètre social déployé pour la première fois en 2025	Taux de participation des représentants du personnel aux réunions : 24/25 DFG : 73.5 % BO : 69.11 % UES : 77 % 23/24 DFG : 77,77% BO: 87,30% UES: 76,72% Taux de satisfaction des collaborateurs : 82% / 1er enquête, taux de participation de 40% Objectif : augmenter la satisfaction des collaborateurs et avoir un taux de participation d'au moins 50%	

Note méthodologique

Période et périmètre :

Ce rapport RSE prend en compte l'ensemble des activités et des sociétés dont le groupe est majoritaire, hors Inovchataigne, hors AEB.

Le périmètre de suivi des indicateurs est l'exercice 2023/2024 sauf pour les indicateurs suivants qui sont sur l'année civile 2024 :

- Index égalité au travail
- coût de la formation
- Nombre d'heures de formation
- % managers formés

Définition "pratiques d'élevage durable" = accès à un parcours et/ou respectant le BCC

Année de référence bilan carbone : exercice 22/23 (exception pour palmipèdes, exercice 21/22)

Précision indicateurs de l'engagement "Renforcer notre démarche de prévention des risques professionnels pour nos collaborateurs" : hors intérim

Accords signés avec les représentants du personnel

> UES

- Accord d'égalité professionnel - janv 25
- Accord classification - mai 25
- PV NAO - juin 2025

L'accord de classification apporte plus de transparence et d'équité aux collaborateurs et donne plus de visibilité sur les perspectives d'évolution des collaborateurs au sein du groupe.

Taux de gravité spécifique

Ce taux comprend le nombre de jours d'arrêt issus des accidents de travail de la période. Hors rechute.

Nombre de jours d'arrêt issu AT hors période = 2812

Nombre de personnes en arrêt lié à un AT des années antérieures = 15

Lien entre la Nation et ses forces armées et soutien à l'engagement dans les réserves de la Garde nationale :

Le groupe permet librement à ses collaborateurs d'exercer sans contrainte leurs obligations de réservistes des Armées.

Vérification du rapport :

La conformité de cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) et la sincérité des informations de celle-ci sont vérifiées par le cabinet de Saint Front en qualité d'Organisme Tiers Indépendant (OTI).

La société Inovchataigne (15 collaborateurs permanents) n'est pas intégrée car nous n'avons pour le moment pas mutualisé l'ensemble de nos systèmes d'informations, ce qui empêche la consolidation des données.

La société AEB (8 salariés permanents) n'est pas encore intégrée aux indicateurs extra-financiers consolidés car intégrée en cours d'exercice (Janvier 2025).



Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de la sincérité et la conformité de la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

SCA TERRES DU SUD

Place de l'Hôtel de Ville, 47320 Agen

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux associés coopérateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice cité ci-dessus (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, un programme disponible sur demande visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;



- la sincérité des informations fournies en application du 2° et du 3° du I de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons réalisé une planification prévisionnelle de la mission, réalisé une réunion de lancement interne et une réunion de lancement avec le client pour prendre connaissance de la déclaration, du périmètre, des risques d'inexactitudes et ajuster la planification ;
- Nous avons réalisé une relecture critique pour apprécier la cohérence d'ensemble de la DPEF ;
- Nous avons vérifié la conformité : nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et le cas échéant en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au I de l'article R. 225-105 et les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- Nous avons présenté nos conclusions intermédiaires et fait une revue des corrections apportées ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, le cas échéant, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons identifié les personnes en charge des processus de collecte et examiné les processus de collecte, compilation, traitement et contrôle visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons fait une revue de cohérence des évolutions des résultats et indicateurs clés de performance ;
- Nous avons identifié les tests de détail à réaliser et listé les preuves à collecter ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives que nous avons considérées les plus importantes.
- Nous avons vérifié la sincérité d'une sélection d'indicateurs clés de performance et résultats quantitatifs (données historiques) que nous avons considérés les plus importants* via des tests de détail (vérification de la correcte application des définitions et procédures, vérification de la consolidation, rapprochement des données avec des pièces justificatives). Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 48% et 100% des données sélectionnées pour ces tests ;

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre juillet et octobre 2025 sur une période d'intervention de 4 mois. Nous avons mené 11 entretiens les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

* Indicateurs les plus importants et entités testées :

- Nombre d'Hectares sous contrat hors activité collecte céréales
- % du CA produit de lutte alternative vendu pour la protection des plantes
- % d'élevages de volailles de chair durables
- Bilan GES
- taux NPS (Net promoter Score)
- Index égalité homme/femme BO Nombre de recrutement en CDI | Nombre de recrutement en CDI
- Taux de fréquence
- Nombre de jours d'arrêt issu AT hors période
- Taux de satisfaction des collaborateurs



Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous avons détecté des lacunes dans la traçabilité des procédures de collecte et de contrôle des indicateurs clés de performance "Nombre d'hectares sous contrat hors activité collecte céréales" et "% d'élevages de volailles de chair durables".
- La politique "Développer les compétences" ne mentionne pas d'engagement et/ou d'objectif d'amélioration.
- La Note méthodologique précise la période de reporting des indicateurs "Index égalité au travail", "coût de la formation", "Nombre d'heures de formation", "% managers formés", qui couvre l'année civile 2024, excluant les 6 derniers mois de l'exercice.
- La Note méthodologique précise également le périmètre de reporting de chaque indicateur, notamment l'exclusion des entités Innov' Châtaigne et AEB.

Fait à Toulouse, le 4 novembre 2025

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT

Pauline de Saint Front
Présidente

Patrick GRIZOU

✓ Certifié par  yousign

**Pour le Conseil d'administration
Patrick GRIZOU Président**

Comptes consolidés groupe Terres du Sud

Pour la période
du 1^{er} Juillet 2024 au 30 juin 2025

-0-0-0-

Place de l'Hôtel de Ville
47320 Clairac

-0-0-0-

Certifié conforme

Patrick GRIZOU

✓ Certifié par  yousign

Table des matières

Documents de synthèse	3
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Tableau de flux de trésorerie.....	6
Annexe.....	7
1. Règles et méthodes comptable	8
2. Analyse du bilan	15
3. Analyse du compte de résultat	24
Autres informations.....	27

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Documents de synthèse

Bilan actif

ACTIF (en K€)	Notes	2025.06	2024.06
Immobilisations incorporelles	2.1	10 298	9 664
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	2.1	8 061	8 061
Immobilisations corporelles	2.1	68 517	65 994
Immobilisations financières	2.2	27 369	28 395
Titres mis en équivalence	2.3	2 976	2 697
Actif immobilisé		109 160	106 750
Stocks et en-cours	2.4	89 084	90 272
Clients et comptes rattachés	2.5	88 978	87 434
Autres créances et comptes de régularisation	2.5	34 254	38 448
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	2.6	5 874	7 476
Actif circulant		218 190	223 630
Total Actif		327 350	330 380
<i>dont impôts différés actif</i>	2.5	10	360

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Bilan passif

PASSIF (en K€)	Notes	2025.06	2024.06
Capital		5 111	5 341
Primes liées au capital			
Réserves		103 739	105 109
Résultat net (Part du groupe)		(9 291)	421
Capitaux propres (Part du groupe)	2.7	99 587	110 899
Intérêts minoritaires		326	352
Total des capitaux propres	2.7	99 913	111 251
Autres fonds propres		-	2
Ecart d'acquisition passif		178	213
Provisions pour risques et charges		8 907	7 006
Provisions	2.8	9 085	7 219
Dettes financières	2.9	120 139	122 478
Fournisseurs et comptes rattachés	2.10	57 049	49 759
Autres dettes et comptes de régularisation	2.10	41 163	39 672
Dettes		218 352	211 908
Total Passif		327 350	330 380
<i>dont impôts différés passif</i>	2.5	129	602

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Compte de résultat

En K€	Notes	2025.06	2024.06
Chiffre d'affaires	3.1	592 389	649 644
Autres produits d'exploitation	3.2	16 032	19 471
Produits d'exploitation		608 420	669 115
Achats consommés		(472 318)	(492 385)
Charges externes		(55 435)	(90 669)
Impôts et taxes		(4 806)	(3 959)
Charges de personnel	3.3	(60 727)	(59 002)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3.4	(19 312)	(19 426)
Charges d'exploitation		(612 599)	(665 441)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(4 178)	3 674
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		36	36
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		(4 143)	3 710
Produits financiers		4 548	4 912
Charges financières		(10 141)	(8 760)
Résultat financier	3.5	(5 592)	(3 847)
Résultat exceptionnel		(13)	21
Impôts sur les résultats	3.6	(29)	173
Résultat net des entreprises intégrées		(9 777)	57
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		299	75
Résultat net de l'ensemble consolidé		(9 478)	132
Intérêts minoritaires		(187)	(289)
Résultat net (part du groupe)		(9 291)	421

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Tableau de flux de trésorerie

En K€	2025.06	2024.06
Résultat net total des entités consolidées	(9 478)	132
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	12 834	8 482
Variation de l'impôt différé	(121)	(284)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	124	655
Élimination de la quote-part des sociétés MEE	(299)	(75)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(7)	1 201
Marge brute d'autofinancement	3 053	10 111
Dividendes reçus des mises en équivalence	17	39
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	12 725	(1 518)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	15 795	8 632
Acquisitions d'immobilisations	(13 082)	(15 034)
Cessions d'immobilisations	36	554
Réduction des autres immobilisations financières	1 340	149
Incidence des variations de périmètre	87	(744)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(11 620)	(15 075)
Émissions d'emprunts	5 042	20 868
Remboursements d'emprunts	(12 976)	(9 453)
Dividendes versés des filiales	(114)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(314)	(138)
Augmentations / réductions de capital	(772)	
Actionnaires : capital appelé non versé	78	81
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires	71	
Variations des subventions d'investissement		11
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(8 985)	11 369
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(4 810)	4 926
Trésorerie : ouverture	(30 764)	(52 347)
Trésorerie : clôture	(35 574)	(30 764)

Annexe

- **Présentation du groupe**

Le Groupe Terres du Sud est une coopérative agricole et agroalimentaire du Sud-Ouest de la France. Il est né en 1992 par la fusion de plusieurs coopératives des départements du Lot-Et-Garonne, de la Dordogne et de la Gironde.

Le Groupe est structuré autour de 5 branches d'activités diversifiées, afin de couvrir toute la chaîne de production, de collecte, de transformation et de distribution : Végétal, Fruit et Légumes, Volailles, Palmipèdes et Distribution.

- **Evènements significatifs**

- La fusion de la coopérative Expalliance dans Terres du Sud avec intégration de la société Aquitaine Europe Bétail dans le périmètre consolidé à 100% en intégration globale à compter du 1^{er} février 2025 soit un exercice de 5 mois.
- Transmission universelle de patrimoine de la société Sévidani dans GEA avec effet au 30/06/2025 et n'au aucun impact sur les comptes consolidés.

- **Autres évènements sur l'exercice**

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a procédé à un changement d'outil de consolidation, passant de Cegid à Amelkis, dans un objectif d'optimisation des processus de clôture, de fiabilisation des données financières consolidées et d'harmonisation des pratiques au sein du Groupe.

Ce changement d'outil a nécessité une refonte partielle du référentiel de comptes consolidés, avec un nouveau mapping des comptes. Cette évolution a pu entraîner des reclassements entre certaines lignes des états financiers consolidés, sans impact sur les agrégats financiers clés.

Le ratio financier du groupe, déterminé dans le cadre du financement structuré avec ses partenaires bancaires n'a pas été respecté sur l'exercice.

La demande d'autorisation de non-respect du ratio financier à la clôture a été soumise auprès des partenaires financiers du financement structuré, après l'établissement des comptes certifiés. A la date de publication de l'annexe des comptes consolidés, le Groupe est en attente de l'autorisation de la part des prêteurs. Celle-ci est attendue avant la fin du mois de novembre.

Un proforma de la structure de dette est établi dans cette phase transitoire. Le maintien de la dette financière nette sur l'exercice, l'impact des aléas climatiques et de la conjoncture économique sur les activités du Groupe a entraîné une baisse d'EBE du Groupe, dégradant le ratio de levier.

Cet évènement a des conséquences sur la répartition des échéances des dettes financières qui sont présentées en note 2.9 de l'annexe.

- **Changement de méthode comptable**

Le changement de méthode comptable résulte d'un changement de réglementation comptable applicables aux comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable a été modifié par l'ANC 2022-06 du 4 novembre 2022

Le règlement ANC n°2021-01 relatifs aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions a été modifié par l'ANC n°2023-06 du 10 novembre 2023.

Ces modifications réglementaires n'ont pas d'incidences significatives sur les états financiers consolidés. Le modèle des états financiers consolidés est inchangé.

- **Evènements postérieurs à la clôture**

Demande de dérogation sur les ratios financiers :

Le groupe a fait une demande de dérogation sur le ratio financier des comptes consolidés 30 juin 2025 auprès de ses partenaires bancaires le 17 octobre 2025, qui est en attente de réponse au 31 octobre 2025. Un tableau proforma des échéances des dettes financières est présenté en considérant l'accord de prêteurs à la demande de dérogation, en annexe 2.9.

Projet de fusion avec le Groupe Vivadour.

Le groupe a engagé un projet de rapprochement stratégique avec le groupe Vivadour, acteur coopératif majeur du Sud-Ouest. Ce projet en cours d'étude à la date d'arrêt des comptes vise à consolider les équilibres financiers, assurant ainsi la pérennité du Groupe unifié des exploitations agricoles.

La mise en œuvre de cette opération reste soumise à l'approbation des instances gouvernantes des deux entités, ainsi qu'aux autorisations réglementaires. Si elle se concrétise, cette fusion pourrait avoir un impact significatif sur le périmètre de consolidation lors du prochain exercice.

Sortie du périmètre de consolidation de la société Antartic Foods Aquitaine.

Postérieurement à la clôture, la société AFA est sortie du périmètre de consolidation du Groupe, à la suite d'un changement d'actionnaire majoritaire en juillet 2025.

L'évènement ayant été connu avant l'arrêt des comptes, une provision pour risques et charges a été constatée dans les états financiers consolidés au 30 juin 2025, afin de refléter l'impact anticipé de cette sortie.

La sortie effective sera reflétée dans le périmètre consolidé suivant.

1. Règles et méthodes comptable

- **Référentiel comptable**

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément :

- aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables et d'indépendance des exercices,
- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

- **Modalités de consolidation**

Date d'effet des acquisitions et des cessions

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- soit à la date d'acquisition ou d'apport des titres,
- soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois,
- soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution ou en cas de restrictions sévères et durables remettant substantiellement en cause le contrôle ou l'influence, ou encore les possibilités de transfert de trésorerie avec les autres sociétés du Groupe, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés sont établis pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 à l'exception des sociétés suivantes :

- ANTARTIC FOODS AQUITAINE : 31 mai
- INOVCHATAIGNE : 31 mars
- LES JUS DU SOLEIL : 31 décembre

Pour les sociétés Antartic Foods Aquitaine et Innovchataigne, qui ont une date de clôture antérieure de moins de trois mois à celle des comptes consolidés, il a été retenu les comptes individuels retraités des opérations significatives intervenues éventuellement entre les deux dates de clôture.

Pour la société, Les jus du soleil, la situation intermédiaire des comptes sociaux a été retenue.

Informations complémentaires :

Le résultat de la société Les Fermiers du Périgord, société mise en équivalence, a été intégré à la quote-part de sa situation nette mise à zéro, sans tenir compte de sa situation nette négative.

En effet, si la société Les Fermiers du Périgord faisait l'objet d'une recapitalisation, Terres Du Sud n'y participerait pas.

L'Union ALCOR est intégrée dans le périmètre et ne fait pas l'objet de comptes combinés. Il s'agit d'une société détenue de fait pour les raisons suivantes :

Le conseil d'administration de l'Union est composé majoritairement des membres de TERRES DU SUD, avec un président commun.

Le contrôle de fait de l'union par la coopérative, est exercé de manière exclusive dans la mesure où la coopérative détient plus de 80% du capital de cette dernière et participe à l'ensemble des décisions de gestion de l'union. Pas de principe "un homme= une voix" compte tenu de l'option « pondération des voix » à l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, l'union ne détient pas de réserve du fait qu'elle est mise à l'équilibre annuellement. Aussi, en cas de dévolution, il n'y aurait pas de réserves à partager et quoiqu'il advienne, cela reviendrait de fait à TERRES DU SUD.

Enfin, dans la mesure où l'union porte l'essentiel des stocks du groupe en matière de céréales et d'approvisionnement, la prise en compte de l'union traduit au plus juste le véritable périmètre du groupe

Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société consolidante, à l'exception des titres des sociétés consolidées à la valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés déterminés selon les règles de consolidation.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au Groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.

Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition (Goodwill) représente l'écart positif (actif) entre la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise identifiés la date de prise de contrôle et le prix d'acquisition des titres.

Lorsque l'écart est négatif (passif), il s'agit d'un badwill (écart d'acquisition négatif) représentatif soit d'un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entité acquise.

Les frais liés à l'acquisition sont inclus dans le coût d'acquisition des titres.

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs et des passifs de la société acquise dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition. Il en résulte le cas échéant une correction de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti ; en revanche, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Les actifs et passifs ont été évalués conformément aux méthodes comptables du groupe
Les écarts d'acquisition n'ont pas de limite prévisible et ne font pas l'objet d'amortissement.

- **Méthodes et règles d'évaluation**

Application des méthodes obligatoires

Le Groupe applique les méthodes obligatoires définies par le règlement ANC 2022-06 sur les comptes consolidés, suivantes :

- Inscription à l'actif des contrats de crédit-bail et contrats similaires significatifs,
- Comptabilisation des impôts différés.
- Elimination des incidences fiscales

Méthode utilisée pour les postes significatifs

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

- Concessions, brevets, licences..... 1 à 5 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- Leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- Coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Les durées d'amortissement en fonction des catégories de biens sont les suivantes :

- Immeubles.....5 à 20 ans
- Matériel et outillage3 à 10 ans
- Agencements et constructions5 à 10 ans
- Matériel de transport.....3 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau.....3 à 10 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

- Contrats de location-financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement sont enregistrées, conformément à la méthode obligatoire, à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date de signature du contrat. Elles sont amorties selon les règles appliquées aux immobilisations acquises, y compris lorsque la durée d'amortissement est supérieure à la durée du contrat, dès lors qu'il est fortement probable que l'entreprise acquerra le bien au terme du contrat.

La dette correspondant au financement est inscrite au passif.

Les plus-values éventuelles réalisées lors d'opérations de cessions-bails sont neutralisées : l'immobilisation concernée reste alors inscrite à l'actif pour sa valeur initiale et le plan d'amortissement d'origine est poursuivi.

- Stocks

Stocks de marchandises hors stocks de céréales.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les produits sont répertoriés selon leur nature et font l'objet de provision. Leur taux de provision varie de 5% à 90% Les stocks de céréales qui s'élèvent à 26 452K€ sont évalués au coût d'achat (celui-ci incluant le prix d'achat, les frais de transfert, et les frais de stockage).

Sont également provisionnées les écarts de prix entre le prix de vente marché (sur les mois de juillet et août) et le prix en stock.

Produits intermédiaires et finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks de produits finis ou semi-finis sont valorisés au prix de revient interne industriel standard comprenant le prix d'achat des matières premières consommé majoré des coûts directs et indirects de fabrication.

Le cout de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Matières premières et approvisionnements

Ils sont valorisés sur la base du dernier coût d'achat.

- Opérations de couverture réalisées sur l'Euronext

Principes de comptabilisation

L'Union ALCOR réalise des opérations de couverture sur l'Euronext :

- Soit dans le cadre d'achat/vente de lots ;
- Soit dans le cadre d'achat/vente d'options d'achat ou de vente.

Les contrats et options achetés ou vendus ont pour effet de réduire la variation de la valeur affectant l'élément couvert ;

- Les montants nominaux des contrats ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils font l'objet d'engagements s'ils sont susceptibles d'être payés ;
- Les variations de valeur de ces contrats ou options, constatés par la liquidation quotidienne des marges débitrices ou créditrices, sont enregistrées dans le compte « 520 000 Compte Euronext », puis rapportées au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur l'élément couvert lors du dénouement

- Créances et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité. La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

Le montant des dépréciations des créances clients s'élève à 9 143K€

Cette dépréciation se décompose de la manière suivante :

- Terres du Sud : 2 501K€ (dont 24 K€ de créances clients hors adhérents et 2 477K€ de dépréciations adhérents).
- Delmond Foies Gras : 4 081K€
- SDA Négoces : 845K€
- AEB : 622K€

- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les sociétés du Groupe provisionnent leurs engagements pour indemnité de départ à la retraite dans leurs comptes sociaux. Les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après. Au cours de l'exercice du 30 juin 2025, il y a eu un changement d'estimation des hypothèses, notamment sur celle du turnover impactant ainsi les comptes de + 1423K€.

Méthodes retenues :

Les principales hypothèses sont les suivantes au 30 Juin 2025 :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,45%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1.50%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, l'entité utilise :
 - Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,
 - Des Statistiques propres : turn over extrêmement fort
 - Pour la prise en compte du risque de mortalité,
 - Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de L'INSEE 2024 distinctes hommes/femmes

La provision s'élève à 3 004K€ au 30 Juin 2025.

- Emprunts

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles sont classées par échéance selon la durée restant à courir à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance, comme présenté dans la note 2.5.

- Impôts différés

La situation fiscale différée est déterminée pour chaque entité ou groupe fiscal sur la base des retraitements de consolidation et des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont actualisés sauf lorsqu'ils proviennent de différences temporaires engendrées par des opérations comptabilisées pour une valeur déjà actualisée.

Des actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits fiscaux reportables sont comptabilisés lorsque leur réalisation future est probable.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquelles ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le taux d'impôt retenu au 30 juin 2025 pour la détermination des impôts différés est de 25%.

Le déficit fiscal non activé est de 45 647 K€

- Subventions d'investissements

A partir du 1er juillet 2024, la société a décidé d'appliquer l'option laissée par le PCG conduisant à comptabiliser directement en compte de résultat les subventions d'investissement. Les subventions octroyées avant cette date sont étalées en compte de résultat en fonction du plan d'amortissement des investissements subventionnés :

- Tomates d'Aquitaine : 998K€
- Blason D'Or : 408 K€
- Castelmaïs : 135K€
-

- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel regroupe les éléments suivants :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- les écritures comptables à caractère purement fiscal, telles que définies par l'Autorité des normes comptables,
- les corrections d'erreurs, sauf lorsqu'elles doivent être comptabilisées en capitaux propres,
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat.

Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	2025.06			2024.06		
		Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
AFA	FRA	ME	20,03	20	ME	20,03	20,03
AEB	FRA	IG	100,00	100	NC	NC	100,00
AGRI32	FRA	IG	80,00	80	IG	80,00	80,00
ALCOR	FRA	IG	95,95	96	IG	95,95	95,95
BLASON	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
CARRE VERT	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
CASTELMAIS	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
CHAMBERLANNE	FRA	ME	48,07	48	ME	48,07	48,07
COUVEE D'AQUITAINE	FRA	IG	70,00	70	IG	70,00	70,00
DELMOND	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
DELTA	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
GEA	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
INNOVCHATAIGNE	FRA	IG	44,94	45	IG	44,94	44,94
JDS	FRA	ME	39,00	39	ME	40,00	40,00
LES FERMIERS DU PERIGORD	FRA	ME	34,00	34	ME	34,00	34,00
NOVAGRI	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
SASBB	FRA	ME	31,03	31	ME	31,03	31,03
SDA NEGOCES	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
SCI DE LA SEOUNE	FRA	IP	50,00	50	IP	50,00	50,00
SOJA PRESS	FRA	IG	60,00	60	IG	60,00	60,00
SOMIN	FRA	IP	32,23	32	IP	32,23	32,23
SOSESMA	FRA	IG	53,96	54	IG	53,96	53,96
SUD PRODUCTION	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
TDS	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
TOMATES D'AQUITAINE	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00

IG : intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

NC : Non consolidé

• Sociétés exclues du périmètre

Néant.

2. Analyse du bilan

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

En K€	2024.06	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations	2025.06
Concessions, brevets et droits similaires	7 003	517	(117)	45	957	8 405
Autres immobilisations incorporelles	1				-	1
Ecart d'acquisition	26 442	-			-	26 442
Immobilisations incorporelles	33 446	517	(117)	45	957	34 848
Terrains	10 824		(14)	109	(3 514)	7 406
Agencements et aménagements de terrains		10	(55)	132	3 516	3 604
Constructions	119 159	1 514	(527)	1 184	209	121 539
Installations techniques, matériel & outillage	90 862	2 501	(343)	114	1 653	94 786
Autres immobilisations corporelles	30 113	1 433	(1 008)	294	896	31 728
Immobilisations corporelles en cours	4 716	7 502			(3 779)	8 439
Avances et acomptes s/immo. corp.	1 458	112			374	1 943
Immobilisations corporelles	257 131	13 072	(1 947)	1 833	(644)	269 445
Total	290 578	13 589	(2 064)	1 878	313	304 294
Dont immobilisations en crédit- bail :	24 929				498	25 427
Immobilisations corporelles	24 929				498	25 427

Les principaux investissements sur le poste installations techniques concernent la société Carré Vert avec la rénovation du magasin Gamm Vert Nérac pour 2108 K€.

Le poste immobilisations en cours, regroupe les investissements en cours chez Delmond Foies Gras avec des installations frigorifiques pour 407K€, un groupe froid chez Blason d'Or pour 844K€, la ligne production BIO chez Tomates d'Aquitaine pour 662K€.

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Amortissements :

En K€	2024.06	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres variations	2025.06
Concessions, brevets et droits similaires	(5 103)	(867)	117	(44)		(5 897)
Ecart d'acquisition	(18 713)					(18 713)
Autres immobilisations incorporelles	(1)					(1)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(23 818)	(867)	117	(44)		(24 612)
Agencements et aménagements de terrains	(2 839)	(113)	55	(111)	-	(3 008)
Constructions	(89 796)	(3 539)	510	(1 074)		(93 898)
Installations techniques, matériel & outillage	(73 321)	(4 843)	341	(71)	-	(77 895)
Autres immobilisations corporelles	(25 099)	(1 763)	980	(116)		(25 999)
Amortissements des immobilisations corporelles	(191 055)	(10 259)	1 885	(1 372)	-	(200 800)
Amortissements sur actif immobilisé	(214 872)	(11 126)	2 003	(1 416)		(225 412)
Dont immobilisations en crédit-bail :	(20 366)	(561)				(20 928)
Immobilisations corporelles	(20 366)	(561)				(20 928)

Dépréciations des immobilisations :

En K€	2024.06	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations	2025.06
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	(298)	27				(271)
Droit au bail						
Ecart d'acquisition	332					332
Autres immobilisations incorporelles						
Dépréciations des immobilisations incorporelles	35	27				62
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours		(129)				(129)
Dépréciations des immobilisations corporelles	(83)	(129)	83			(129)
Dépréciations sur actif immobilisé	(47)	(102)	83			(67)

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Amortissement de l'écart d'acquisition :

En K€

Entreprise détentrice	Entreprise détenue	Date	Durée mode	Valeur brute	Reprise début d'ex	Reprise	Reprise fin d'ex	Valeur nette comptable 30/06/2025	Valeur nette comptable 30/06/2024
TDS	INNOV CHATAIGNE	30-sept-20	120L	356	142	36	178	178	213
TOTAL				356	142	36	178	178	213

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION AU 30/06/2025

Entreprise détentrice	Entreprise détenue	Date	Durée mode	Valeur brute	Amort début d'ex	Dotations	Amort fin d'ex	Valeur nette comptable 30/06/2025	Valeur nette comptable 30/06/2024
SDA NEGOCES	SASBB	25-avr-00	120L	42 945	42 945		42 945	0	0
	LUGOMAÏS	9-août-02	120L	1 507 672	1 507 672	0	1 507 672	0	0
	De Marco - Létisud	2-sept-02	120L	31 270	31 270	0	31 270	0	0
	De Marco - Létisud	22-sept-06	120L	627 862	627 862	0	627 862	0	0
	LETISUD	22-sept-06	120L	317 843	317 843	0	317 843	0	0
	SOSESMA	5-mai-10	120L	16 469	16 469		16 469	0	0
	s/s total			2 544 061	2 544 061	0	2 544 061	0	0
DELMOND	Foie Gras St Laurent	18-déc-13	120L	44 369	11 232		11 232	33 137	33 137
	s/s total			44 369	11 232	0	11 232	33 137	33 137
GEA	CASTELMAIS	1-juil-94	120 L	75 556	75 556	0	75 556	0	0
	CARRE VERT	1-juil-94	120 L	68 620	68 620	0	68 620	0	0
	PALMIGORD	1-juil-94	120 L	345 800	345 800	0	345 800	0	0
	BLASON D'OR	1-juil-00	120L	2 472	2 472	0	2 472	0	0
	KERVANIC	30-janv-04	120L	164 505	164 505	0	164 505	0	0
	SDA	10-juin-08	120L	1 605 938	1 605 938	0	1 605 938	0	0
	Les Fermiers du Périgord	19-juin-12	120L	238 146	238 146	0	238 146	0	0
	DELMOND	18-déc-13	120L	475 963	113 313		113 313	362 650	362 650
	MARIDAT CEREALES	6-oct-09	120L	1 008 593	680 798		680 798	327 795	327 795
	Moulin de la Saleve	1-juil-10	120L	2 169 297	1 301 580		1 301 580	867 717	867 717
	MARIDAT CEREALES	5-janv-12	120L	249 254	104 516		104 516	144 738	144 738
	Moulin de la Saleve	1-mars-12	120L	194 390	82 616		82 616	111 774	111 774
	OZEA	12-mai-16	120L	300 261	4 031		4 031	296 230	296 230
	DELMOND	9-mai-17		73 059			0	73 059	73 059
	FGSL	3-avr-17		217 078			0	217 078	217 078
	DELMOND	15-mai-18		300 000			0	300 000	300 000
	DELMOND	26-sept-18		150 000	0	0	0	150 000	150 000
	Couvée D'Aquitaine	1-oct-23		22 642				22 642	22 642
	s/s total			7 661 574	4 787 891	0	4 787 891	2 873 683	2 873 683
TDS	SUD PRODUCTION	10-mars-10	120L	25 835	16 252	0	16 252	9 583	9 583
	SASBB	23-mars-00	120L	57 895	57 895	0	57 895	0	0
	NOVAGRI	1-juil-08	120L	416 298	416 298	0	416 298	0	0
	GRILLE	30-juin-09	120L	93 712	65 597	0	65 597	28 115	28 115
	DIETAPLUS	1-juil-11	120L	24 633	14 490	0	14 490	10 143	10 143
	SOV	1-juil-00	120L	76 221	76 221	0	76 221	0	0
	SOV	16-janv-06	120L	160 787	160 787		160 787	0	0
	SUD PRODUCTION	28-mars-17	120L	1 831	0		0	1 831	1 831
	SUD PRODUCTION	9-mars-18	120L	3 964	0		0	3 964	3 964
	TAQ (UNIRPOLED)	30-juin-19		897 478	897 478	0	897 478	0	0
	ANTARTIC FOOD	10-sept-20		761 971			0	761 971	761 971
	s/s total			2 520 625	1 705 018	0	1 705 018	815 607	815 607
DELTA SUD	AGRI 32	14-déc-23		846 303			0	846 303	846 303
TOTAL				13 616 932	9 048 202	0	9 048 202	4 568 730	4 568 730
FONDS DE COMMERCE				12 824 778	9 332 997	0	9 332 997	3 491 781	3 491 781
TOTAL				26 441 710	18 381 199	0	18 381 199	8 060 511	8 060 511

Les écarts d'acquisition et les fonds de commerce ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée par une approche multicritères tels que le niveau de rentabilité, les perspectives d'avenir et leur utilité pour le groupe.

2.2. Immobilisations financières

En K€	2024.06	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	2025.06
Titres de participation	24 143	30	(54)		156	24 275
Créances rattachées à des part. < 1 an	150					150
Titres immobilisés	36	1	(36)			1
Prêts	3 890	132	(887)			3 136
Dépôts et cautionnements versés	1 045	126	(453)		4	722
Immobilisations financières	29 264	290	(1 429)		159	28 284

En K€	2024.06	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(398)			(135)	-
Autres créances ratt. à des part. part < 1 a	(144)				
Prêts	(354)	(104)	221		
Dépréciations sur immobilisations financières	(896)	(104)	221	(135)	-

Titres de participation :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette 30/06/2025	valeur nette 30/06/2024
AGRIBIO UNION	674	-	674	674
CONSERVES DE FRANCE	70	10	60	60
CRCA 47	718	-	718	699
CUMA APTOCA	125	-	125	125
INVIVO	1 479	-	1 479	1 479
LIDEA	20 297	-	20 297	20 297
VOLAILLES DE GASCOGNE	180	-	180	180
AUTRES	733	522	211	247
	24 275	533	23 742	23 760

2.3. Titres mis en équivalence

	2024.06	Dividendes	Résultat	2025.06
Chamberlanne	165	- 17	9	158
SASBB	703		-85	618
Fermiers du Périgord	-		-	-
Les jus du Soleil	1 582		359	1 941
Antartic Foods Aquitaine	247		16	263
	2 697	-17	299	2 980

2.4. Stocks

En K€	2025.06			2024.06		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
MP, fournitures et autres appro.	5 982	(299)	5 682	5 562	(24)	5 538
En-cours de biens	657		657	564		564
Produits intermédiaires finis	13 762	(1 888)	11 874	15 216	(153)	15 063
Marchandises	72 965	(2 096)	70 870	73 546	(4 439)	69 107
Stocks et en-cours	93 366	(4 283)	89 084	94 888	(4 616)	90 272

2.5. Clients comptes rattaches / Autres créances et comptes de régularisation

En K€	2025.06			2024.06		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	57 577	(9 143)	48 435	100 335	(12 900)	87 434
Clients et comptes rattachés part > 1 an						
Clients - Adhérents	40 543		40 543			
Clients et comptes rattachés	98 121	(9 143)	88 978	100 335	(12 900)	87 434
Capital souscrit non appelé	46		46	46		46
Avances et acomptes versés sur commandes	8 312		8 312	3 752		3 752
Créances sur personnel & org. sociaux	49		49			
Créances fiscales hors IS	11 315		11 315			
Créances liées à l'intégration fiscale	11		11			
Etat Impôt sur les bénéfices	1 404		1 404			
Impôts différés - actif	10		10	360		360
Comptes courants	3 720	(821)	2 899			
Actionnaires : capital appelé non versé	169		169	247		247
Créances sur cessions d'actifs	67		67			
Autres créances	6 000		6 000	29 867	(757)	29 111
Charges à répartir	315		315	495		495
Charges constatées d'avance	3 656		3 656	4 437		4 437
Autres				-		-
Autres créances et comptes de régularisation	35 074	(821)	34 254	39 205	(757)	38 449
Total créances	133 195	(9 964)	123 231	139 540	(13 657)	125 883

Tous les actifs ont une échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés.

2.6. Trésorerie nette

En K€	2025.06	2024.06
Disponibilités	5 874	7 476
Concours bancaires (trésorerie passive)	(41 448)	(38 240)
Trésorerie nette	(35 574)	(30 764)

2.7. Capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2023.06	5 259		100 067		5 423	110 749	181
Affectation du résultat N-1			5 423		(5 423)		
Variation de capital	82					82	
Distribution/ brut versé			(139)			(139)	
Résultat					421	421	(289)
Autres			(19)			(19)	466
Subventions / Changement de méthodes			(221)			(221)	(7)
Ecart de conversion, effet de change							
2024.06	5 341		105 111		421	110 873	352
Affectation du résultat N-1			421		(421)		
Variation de capital	(773)					(773)	
Distribution/ brut versé			(314)			(314)	(114)
Résultat					(9 291)	(9 291)	(187)
Subventions / Changement de méthodes			(87)			(87)	275
Ecart de conversion, effet de change							
Autres variations			(820)			(820)	
2025.06	4 569		104 311		(9 291)	99 588	326

Le poste autres variations inclut l'entrée dans le périmètre de AEB à travers la fusion d'Expalliance dans Terres du Sud avec un impact de -841 K€ sur les capitaux propres.

Selon l'article 232-5-1 du règlement 202-01 de l'autorité des normes comptable :

« Dans le cadre d'une fusion ou d'une opération assimilée telles que définies aux articles L. 526-3 et L. 526-8 du code rural et de la pêche maritime, les actifs et passifs d'une coopérative agricole ou union de coopératives agricoles, qui entre dans un périmètre de consolidation dont la société consolidante est une coopérative ou une union sont comptabilisés à leur valeur nette comptable retraitée aux normes comptables du groupe sur la base des comptes établis à la date de l'opération.

L'écart entre la rémunération de l'apport et la valeur nette comptable des actifs et des passifs apportés est inscrit dans les capitaux propres consolidés.

Ces dispositions ne sont pas applicables dans la situation définie à l'article L. 523-9 du code rural et de la pêche maritime où la coopérative agricole apporteuse fait appel à l'épargne publique. »

2.8. Provisions pour risques et charges

En K€	2024.06	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations / Reclassement	2025.06
Provisions pour litiges	2 601	200	(69)	61	(2 410)	384
Autres provisions pour risques	4 254	3 627	(358)		(2 002)	5 520
Provisions pour pensions et retraites		8	(1 562)		4 557	3 004
Autres provisions pour charges	64				(64)	
Provisions	7 006	3 835	(1 995)	61		8 907

Une provision de 0.5 M€ a été comptabilisée pour compléter la couverture des risques sur la filiale déficitaire Innov châtaignes, 1.6M€ pour provision dans le cadre de la restructuration du capital (changement d'actionnaire majoritaire) d'AFA et 1.3M€ en provision pour projets de rationalisation d'actifs.

2.9. Dettes financières

En K€	2024.06	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations	2025.06
Emprunts obligataires - non courant	16 437				(16 437)	
Emprunts obligataires (1)					17 577	17 577
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	(125)		(6)		131	
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	66 550	5 000	(11 399)	4	(1 028)	59 126
Dépôts et cautionnements reçus	858		(854)			3
Emission titres part. & avances de l'Etat - non courant						
Emission titres part. & av. de l'Etat - courant						
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant			-		-	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	518	42	(198)		878	1 240
Intérêts courus sur emprunts		1 814	(518)		(622)	674
Dettes rattachées à des participations						
Concours bancaires (dettes)	38 240				3 208	41 448
Intérêts courus non échus - passif					71	71
Dettes financières	122 478	6 857	(12 976)	4	3 777	120 139
Dont dettes immobilisations en crédit-bail	2 089		(661)	(631)	498	1 926
Dont dettes immobilisations en crédit-bail	(631)				631	

Échéances

En K€	2025.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	17 577		11 736	5 840
Emprunts auprès établiss. de crédit	59 126	30 658	21 682	6 786
Dépôts et cautionnements reçus	3	3		
Autres emprunts et dettes assimilées	1 240	1 240		
Intérêts courus sur emprunts	674	674		
Concours bancaires (dettes)	41 448	41 448		
Intérêts courus non échus - passif	71	71		
Dettes financières	120 139	74 094	33 418	12 626
Dont immobilisations en crédit-bail	1 926			

Proforma des échéances des dettes financières en considérant l'accord des prêteurs à la demande de dérogation.

En K€	2025.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	17 577		11 736	5 840
Emprunts auprès établiss. de crédit	59 126	12 480	39 861	6 786
Dépôts et cautionnements reçus	3	3		
Autres emprunts et dettes assimilées	1 240	255	734	207
Intérêts courus sur emprunts	674	674		
Concours bancaires (dettes)	41 448	41 448		
Intérêts courus non échus - passif	71	71		
Dettes financières	120 139	54 931	52 331	12 834
Dont immobilisations en crédit-bail	1 926			

2.10. Dettes fournisseurs / Autres dettes et comptes de régularisation

En K€	2025.06	2024.06
Dettes fournisseurs	52 979	49 759
Dettes fournisseurs - Adhérents	4 070	
Dettes fournisseurs	57 049	49 759
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 210	2 634
Dettes sociales	15 223	17 846
Dettes fiscales	6 213	
Dettes liées à l'intégration fiscale	658	
Etat - impôts sur les bénéfices	10	
Comptes courants passif	1 840	
Impôts différés passif	129	602
Dettes s/ acquis, d'actifs	2 666	1 988
Autres dettes	9 279	14 449
Charges à payer (QP de résultat SNC)	9	
Ecart de conversion passif		-
Produits constatés d'avance	927	2 152
Produits constatés d'avance part > 1 an	81	511
Produits constatés d'avance part < 1 an	846	1 641
Autres dettes et comptes de régularisation	41 163	39 672
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	98 212	89 430

Toutes les autres dettes ont une échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés.

3. Analyse du compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

En K€	2025.06	2024.06
Branche Végétale	213 954	241 080
Branche Volaille	138 637	139 353
Branche Palmipèdes	119 548	128 544
Branche Fruits & Légumes	52 976	78 598
Branche Distribution	54 649	55 401
Branche Ruminants	12 136	5 953
Branche Groupe	489	667
TOTAL	592 389	649 597

3.2. Autres produits d'exploitation

En K€	2025.06	2024.06
Production stockée	(1 024)	3 693
Production immobilisée	675	471
Subventions d'exploitation	2 280	4 782
Subventions	492	
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles	27	
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	3	
Reprise sur provisions d'exploitation	428	7 087
Rep./Prov. engagements de retraite	1 567	
Rep./Dépr. sur actif circulant	10 416	2 575
Transferts de charges d'exploitation	8	
Autres produits	1 161	864
Autres produits d'exploitation	16 032	19 471

3.3. Charges de personnel

En K€	2025.06	2024.06
Rémunérations du personnel	(43 867)	(42 517)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(16 623)	(16 406)
Autres charges de personnel	(169)	
Participation des salariés	(68)	(79)
Charges de personnel	(60 727)	(59 002)

Effectifs

En K€	2025.06	2024.06
Cadres	255	248
Agents de maîtrise et techniciens	262	238
Employés	374	-
Ouvriers	412	-
Ouvriers/employés	-	791
Effectifs	1 303	1 277

3.4. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En K€	2025.06	2024.06
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(1 000)	(121)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(10 175)	(10 899)
Dot./Amt. charges à répartir	(180)	
Dot. aux provisions d'exploitation	(2 220)	(2 034)
Dot/Prov. engagements de retraite	(15)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(5 722)	(6 372)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(19 312)	(19 426)

Résultat financier

En K€	2025.06	2024.06
Revenus des créances rattachées à des participations	38	
Produits sur créances et VMP	106	155
Rep. sur provisions à caractère financier		256
Rep./Dépr.sur actifs financiers	263	123
Reprise sur dépréciation titres - groupe		
Gains de change sur opérations financières		
Produits de cessions d'immobilisations financières	36	
Produits nets sur cession de VMP	164	24
Autres produits financiers	3 941	4 353
Produits financiers	4 548	4 912
Charges d'intérêts	(8 002)	(8 575)
Pertes de change sur opérations financières	-	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	(89)	
Autres charges financières	(344)	(5)
Dot. aux provisions à caractère financier	(1 600)	(64)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(104)	(116)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)	-	-
Charges financières	(10 141)	(8 760)
Total résultat financier	(5 592)	(3 847)

Une dotation à caractère financier a été comptabilisée pour couvrir le risque de la déconsolidation de la société Antartic Foods Aquitaine (AFA) en juillet 2025 pour un montant de 1.6 M€.

3.5. Charge d'impôt

En K€	2025.06	2024.06
Impôt sur les bénéfices	(151)	(111)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	121	284
Carry-back	1	
Charge d'impôt	(29)	173

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Autres informations

- **Les caisses de péréquations**

Les caisses de péréquation se détaillent ainsi :

	2025	2024
461005 - CAISSE COMPENSAT° DEPENNE	68 461	49 814
461006 - CAISSE COMPENSATION CF	144 372	123 338
461007 - CAISSE COMPENSATION AFA	57 704	53 777
461008 - CAISSE COMPENSAT° TOMATES TAQ	-62 437	15 741
461009 - CAISSE RESERVE DEPENNE	720 097	648 904
461010 - CAISSE RESERVE AFA	79 609	26 255
461011 - CAISSE COMPENS FDS SPECIAL CF	23 345	27 500
461012 - CAISSE PROD METEO CF	6 087	6 087
461013 - CAISSE COMPENSATION	26 122	26 122
474012 - CAISSE RESERVE HV VERT FRAIS	0	0
474300 - CAISSE PRIME FIDELITE DEPENNE	0	0
461001 - CAISSE ALEAS FRUITS ET LEGUMES	700 000	700 000
461004 - CAISSE COMPENSATION OP SUD LEG	44 281	226 563
474004 - CAISSE COMPENSATION UNIP AFA	0	0
Caisse OP F&L	1 807 640	1 904 100
461014 - CAISSE FDS AIDE A LA MEP	18 220	18 220
461015 - CAISSE FDS BATIMENT NEUF PONTE	181 343	159 316
461016 - CAISSE FDS AV TRESO PALMIPEDES	444 350	444 350
461000 - CAISSE ALEAS CEREALES	3 300 000	4 300 000
461002 - CAISSE ALEAS PALMIPEDES	500 000	1 000 000
461003 - CAISSE ALEAS VOLAILLES	500 000	1 000 000
461990 - CAISSE INVEST LA FERME !	46 572	0
Autres caisses	4 990 485	6 921 887
Global caisses	6 798 125	8 825 987

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Engagements hors bilan

1 - Engagements donnés

Mise en place	Echéance	Montant initial	Au profit de	Objet / Profit	Utilisation ou capital restant dû au 30/06/2025
23/06/2010	Durée indéterminée	5 000 000 €	CACEIS Bank France	Garantie à première demande pour un montant maxi. de 5 000 000€ visant à couvrir les positions ouvertes (déposit) prise par UCA ALCOR sur le Marché à Terme International de France (MATIF)	
07/06/2024	Durée indéterminée	10 000 000 €	CRCA AQUITAINE	Caution Personnelle pour un montant maxi. de 10 000 000€ visant à couvrir les positions ouvertes (déposit) prise par UCA ALCOR sur le Marché à Terme International de France (MATIF)	
08/05/2014	08/05/2029	1 165 000 €	BPO et CRCA NORD MIDI PYRENEES	cautionnement solidaire et partiel pdt toute la durée du crédit Pool bancaire =>BPO (capital 2 250k€ caution TDS limitée à 27%) et CA NOR MIDI PYRENEES (capital 2 250k€ caution TDS limitée à 24%)	1 761 212 € au 31/12/2024
24/06/2025	Camp. 2025/2026 30/06/2026	9 000 000 €	FranceAgriMer	caution solidaire sans discussions et division envers FranceAgriMer pour toute somme dont FranceAgriMer pourrait être redevable au titre de l'aval qu'il a accordé UNION AGRIBIO	
10/06/2025	Camp. 2025/2026 30/06/2026	60 000 000 €	FranceAgriMer	caution solidaire sans discussions et division envers FranceAgriMer pour toute somme dont FranceAgriMer pourrait être redevable au titre de l'aval qu'il a accordé à UNION ALCOR afin de souscrire auprès des banques des billets à ordres en vue de financer l'achat de céréales aux producteurs	
05/02/2016	Durée indéterminée	10 729 500 €	FOURNISSEURS AXSO	Caution personnelle, solidaire et divisible pour le paiement ou remboursement des achats d'engrais entre AXSO et ses créanciers montant plafonné à 16,53% soit 10 729 500€	
02/11/2020	11/02/2030	1 000 000 €	LES JUS DU SOLEIL / GEA	Apport plafonné par GEA en courant d'associés permettant de couvrir les besoins au-delà des lignes accordées par les partenaires bancaires des Jus du Soleil	
01/09/2005	Durée indéterminée	20 000 €	CHAMBERLANNE / GEA	Caution donnée à Chamberlanne pour le fournisseur Cargill	
05/11/2020	Durée indéterminée	9 458 €	BLASON D'OR / MIN Toulouse	Caution demandé pour obtenir un emplacement sur le marché de Toulouse Au profit du Marché d'Intérêt National de Toulouse-Métropole (MIN)	
31/03/2022	31/03/2027 Fin contrat de Crédit	10 000 000 €	SOHIPROTEOL (50%) UNIGRAINS (50%)	Promesse d'achat contractuelle, objet d'une subordination par rapport aux crédits conformément à la convention de Subordination	
28/03/2019	Indéfinie	20 000,00	SCEA DOMAINE DE GALABEN	Caution donnée / Expalliance (transféré / TDS suite Fusion) pour le paiement des créances née avant le 31/12/2019 sur ENA (ancien Tradisud) et transférée sur AEB suite TUP	
31/03/2023	Durée indéterminée	1 500 000 €	CRCA CHARENTE PERIG	Caution solidaire sur la Ligne CT Inovchataigne	
31/03/2025	Durée indéterminée	350 000 €	CRCA CHARENTE PERIG	Cautionnement - Billet CT avec gage / stock AUXIGA	
25/02/2025	Durée indéterminée	420 000 €	SCA TERRES DU SUD	Cautionnement - Billet CT avec gage / stock AUXIGA	
30/04/2025	Durée indéterminée	350 000 €	SCA TERRES DU SUD	Cautionnement - Billet CT avec gage / stock AUXIGA	
29/01/2025	Durée indéterminée	1 000 000 €	DELTA SUD / VALMONT INDUSTRIE	Caution demandée pour garantir les commandes faites par DELTA SUD Au profit de VALMONT INDUSTRIE	
10/11/2024	10/11/2025	300 000 €	CRCA / CARRE VERT	Caution demandée pour garantir les commandes faites par CARRE VERT Au profit de JOHN DEERE	
09/07/2021	30/06/2027	124 000 €	CRCA / CARRE VERT	Garantie à première demande sur loyer restant entre CARRE VERT et le bailleur SCPI CRISTAL RENTE / Magasins Aire sur Adour et Grenade sur Adour	
01/10/2022	30/09/2028	105 000 €	CRCA / CARRE VERT	Garantie à première demande sur loyer restant entre CARRE VERT et le bailleur SCPI CRISTAL RENTE / Magasin Podensac	

2 - Engagements recus

Mise en place	Echéance	Montant initial	Données par	Objet / Profit
2020	30/09/2025 + 3 mois après ce délai pour mettre en oeuvre la garantie	1 000 000 €	Actionnaires historiques d'Inovchataigne	GAP consentie sur Inovchataigne

Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché n'est à mentionner.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes sociaux s'élèvent à 368 K€.

SCA Terres du Sud

Place de l'Hôtel de Ville – BP 29
47320 Clairac

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

À l'assemblée générale de la coopérative,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la coopérative relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 et du règlement ANC 2023-06 du 10 novembre 2023

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui,

selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Votre annexe fait mention des principes et méthodes de consolidation retenus, ainsi que des éléments pris en compte pour l'établissement des comptes consolidés :
 - Nous avons procédé à l'appréciation de ces principes, sur la base des éléments mis à notre disposition.
 - Nous avons également mis en œuvre des contrôles spécifiques pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.
 - Enfin, nous nous sommes particulièrement assurés de l'exhaustivité des variations du périmètre de consolidation.
- Evaluation des stocks

La note « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Votre coopérative constitue des provisions pour couvrir les risques liés aux créances, tels que décrits dans la note « Créances et comptes rattachés » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre groupe, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des procédures afin de nous assurer de la pertinence et de la correcte évaluation de ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport du conseil d'administration aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-I du code de commerce figure dans le rapport du conseil d'administration aux associés sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.821-54 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative ou de cesser son activité. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

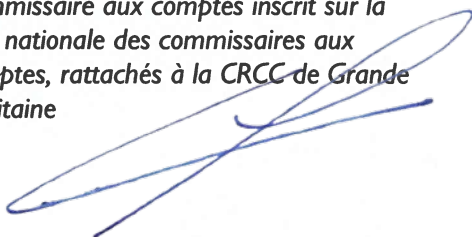
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Pessac et Agen, le 31 octobre 2025,

Pour la Fédération Arevco

M. Hugues Carpentier

*Commissaire aux comptes inscrit sur la
liste nationale des commissaires aux
comptes, rattachés à la CRCC de Grande
Aquitaine*



Pour le cabinet Triaxe Audit

M. Frédéric Bistuer

*Commissaire aux comptes inscrit sur la
liste nationale des commissaires aux
comptes, rattachés à la CRCC de Grande
Aquitaine*



ANNEXES

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Documents de synthèse

Bilan actif

ACTIF (en K€)	Notes	2025.06	2024.06
Immobilisations incorporelles	2.1	10 298	9 664
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	2.1	8 061	8 061
Immobilisations corporelles	2.1	68 517	65 994
Immobilisations financières	2.2	27 369	28 395
Titres mis en équivalence	2.3	2 976	2 697
Actif immobilisé		109 160	106 750
Stocks et en-cours	2.4	89 084	90 272
Clients et comptes rattachés	2.5	88 978	87 434
Autres créances et comptes de régularisation	2.5	34 254	38 448
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	2.6	5 874	7 476
Actif circulant		218 190	223 630
Total Actif		327 350	330 380
<i>dont impôts différés actif</i>	2.5	10	360

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Bilan passif

PASSIF (en K€)	Notes	2025.06	2024.06
Capital		5 111	5 341
Primes liées au capital			
Réserves		103 739	105 109
Résultat net (Part du groupe)		(9 291)	421
Capitaux propres (Part du groupe)	2.7	99 587	110 899
Intérêts minoritaires		326	352
Total des capitaux propres	2.7	99 913	111 251
Autres fonds propres		-	2
Ecart d'acquisition passif		178	213
Provisions pour risques et charges		8 907	7 006
Provisions	2.8	9 085	7 219
Dettes financières	2.9	120 139	122 478
Fournisseurs et comptes rattachés	2.10	57 049	49 759
Autres dettes et comptes de régularisation	2.10	41 163	39 672
Dettes		218 352	211 908
Total Passif		327 350	330 380
<i>dont impôts différés passif</i>	<i>2.5</i>	<i>129</i>	<i>602</i>

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Compte de résultat

En K€	Notes	2025.06	2024.06
Chiffre d'affaires	3.1	592 389	649 644
Autres produits d'exploitation	3.2	16 032	19 471
Produits d'exploitation		608 420	669 115
Achats consommés		(472 318)	(492 385)
Charges externes		(55 435)	(90 669)
Impôts et taxes		(4 806)	(3 959)
Charges de personnel	3.3	(60 727)	(59 002)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3.4	(19 312)	(19 426)
Charges d'exploitation		(612 599)	(665 441)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(4 178)	3 674
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		36	36
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		(4 143)	3 710
Produits financiers		4 548	4 912
Charges financières		(10 141)	(8 760)
Résultat financier	3.5	(5 592)	(3 847)
Résultat exceptionnel		(13)	21
Impôts sur les résultats	3.6	(29)	173
Résultat net des entreprises intégrées		(9 777)	57
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		299	75
Résultat net de l'ensemble consolidé		(9 478)	132
Intérêts minoritaires		(187)	(289)
Résultat net (part du groupe)		(9 291)	421

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Tableau de flux de trésorerie

En K€	2025.06	2024.06
Résultat net total des entités consolidées	(9 478)	132
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	12 834	8 482
Variation de l'impôt différé	(121)	(284)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	124	655
Élimination de la quote-part des sociétés MEE	(299)	(75)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(7)	1 201
Marge brute d'autofinancement	3 053	10 111
Dividendes reçus des mises en équivalence	17	39
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	12 725	(1 518)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	15 795	8 632
Acquisitions d'immobilisations	(13 082)	(15 034)
Cessions d'immobilisations	36	554
Réduction des autres immobilisations financières	1 340	149
Incidence des variations de périmètre	87	(744)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(11 620)	(15 075)
Émissions d'emprunts	5 042	20 868
Remboursements d'emprunts	(12 976)	(9 453)
Dividendes versés des filiales	(114)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(314)	(138)
Augmentations / réductions de capital	(772)	
Actionnaires : capital appelé non versé	78	81
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires	71	
Variations des subventions d'investissement		11
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(8 985)	11 369
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(4 810)	4 926
Trésorerie : ouverture	(30 764)	(52 347)
Trésorerie : clôture	(35 574)	(30 764)

Annexe

- **Présentation du groupe**

Le Groupe Terres du Sud est une coopérative agricole et agroalimentaire du Sud-Ouest de la France. Il est né en 1992 par la fusion de plusieurs coopératives des départements du Lot-Et-Garonne, de la Dordogne et de la Gironde.

Le Groupe est structuré autour de 5 branches d'activités diversifiées, afin de couvrir toute la chaîne de production, de collecte, de transformation et de distribution : Végétal, Fruit et Légumes, Volailles, Palmipèdes et Distribution.

- **Evènements significatifs**

- La fusion de la coopérative Expalliance dans Terres du Sud avec intégration de la société Aquitaine Europe Bétail dans le périmètre consolidé à 100% en intégration globale à compter du 1^{er} février 2025 soit un exercice de 5 mois.
- Transmission universelle de patrimoine de la société Sévidani dans GEA avec effet au 30/06/2025 et n'au aucun impact sur les comptes consolidés.

- **Autres évènements sur l'exercice**

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a procédé à un changement d'outil de consolidation, passant de Cegid à Amelkis, dans un objectif d'optimisation des processus de clôture, de fiabilisation des données financières consolidées et d'harmonisation des pratiques au sein du Groupe.

Ce changement d'outil a nécessité une refonte partielle du référentiel de comptes consolidés, avec un nouveau mapping des comptes. Cette évolution a pu entraîner des reclassements entre certaines lignes des états financiers consolidés, sans impact sur les agrégats financiers clés.

Le ratio financier du groupe, déterminé dans le cadre du financement structuré avec ses partenaires bancaires n'a pas été respecté sur l'exercice.

La demande d'autorisation de non-respect du ratio financier à la clôture a été soumise auprès des partenaires financiers du financement structuré, après l'établissement des comptes certifiés. A la date de publication de l'annexe des comptes consolidés, le Groupe est en attente de l'autorisation de la part des prêteurs. Celle-ci est attendue avant la fin du mois de novembre.

Un proforma de la structure de dette est établi dans cette phase transitoire. Le maintien de la dette financière nette sur l'exercice, l'impact des aléas climatiques et de la conjoncture économique sur les activités du Groupe a entraîné une baisse d'EBE du Groupe, dégradant le ratio de levier.

Cet évènement a des conséquences sur la répartition des échéances des dettes financières qui sont présentées en note 2.9 de l'annexe.

- **Changement de méthode comptable**

Le changement de méthode comptable résulte d'un changement de réglementation comptable applicables aux comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable a été modifié par l'ANC 2022-06 du 4 novembre 2022

Le règlement ANC n°2021-01 relatifs aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions a été modifié par l'ANC n°2023-06 du 10 novembre 2023.

Ces modifications réglementaires n'ont pas d'incidences significatives sur les états financiers consolidés. Le modèle des états financiers consolidés est inchangé.

- **Evènements postérieurs à la clôture**

Demande de dérogation sur les ratios financiers :

Le groupe a fait une demande de dérogation sur le ratio financier des comptes consolidés 30 juin 2025 auprès de ses partenaires bancaires le 17 octobre 2025, qui est en attente de réponse au 31 octobre 2025. Un tableau proforma des échéances des dettes financières est présenté en considérant l'accord de prêteurs à la demande de dérogation, en annexe 2.9.

Projet de fusion avec le Groupe Vivadour.

Le groupe a engagé un projet de rapprochement stratégique avec le groupe Vivadour, acteur coopératif majeur du Sud-Ouest. Ce projet en cours d'étude à la date d'arrêt des comptes vise à consolider les équilibres financiers, assurant ainsi la pérennité du Groupe unifié des exploitations agricoles.

La mise en œuvre de cette opération reste soumise à l'approbation des instances gouvernantes des deux entités, ainsi qu'aux autorisations réglementaires. Si elle se concrétise, cette fusion pourrait avoir un impact significatif sur le périmètre de consolidation lors du prochain exercice.

Sortie du périmètre de consolidation de la société Antartic Foods Aquitaine.

Postérieurement à la clôture, la société AFA est sortie du périmètre de consolidation du Groupe, à la suite d'un changement d'actionnaire majoritaire en juillet 2025.

L'évènement ayant été connu avant l'arrêt des comptes, une provision pour risques et charges a été constatée dans les états financiers consolidés au 30 juin 2025, afin de refléter l'impact anticipé de cette sortie.

La sortie effective sera reflétée dans le périmètre consolidé suivant.

1. Règles et méthodes comptable

- **Référentiel comptable**

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément :

- aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables et d'indépendance des exercices,
- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

- **Modalités de consolidation**

Date d'effet des acquisitions et des cessions

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- soit à la date d'acquisition ou d'apport des titres,
- soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois,
- soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution ou en cas de restrictions sévères et durables remettant substantiellement en cause le contrôle ou l'influence, ou encore les possibilités de transfert de trésorerie avec les autres sociétés du Groupe, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés sont établis pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 à l'exception des sociétés suivantes :

- ANTARTIC FOODS AQUITAINE : 31 mai
- INOVCHATAIGNE : 31 mars
- LES JUS DU SOLEIL : 31 décembre

Pour les sociétés Antartic Foods Aquitaine et Innovchataigne, qui ont une date de clôture antérieure de moins de trois mois à celle des comptes consolidés, il a été retenu les comptes individuels retraités des opérations significatives intervenues éventuellement entre les deux dates de clôture.

Pour la société, Les jus du soleil, la situation intermédiaire des comptes sociaux a été retenue.

Informations complémentaires :

Le résultat de la société Les Fermiers du Périgord, société mise en équivalence, a été intégré à la quote-part de sa situation nette mise à zéro, sans tenir compte de sa situation nette négative.

En effet, si la société Les Fermiers du Périgord faisait l'objet d'une recapitalisation, Terres Du Sud n'y participerait pas.

L'Union ALCOR est intégrée dans le périmètre et ne fait pas l'objet de comptes combinés. Il s'agit d'une société détenue de fait pour les raisons suivantes :

Le conseil d'administration de l'Union est composé majoritairement des membres de TERRES DU SUD, avec un président commun.

Le contrôle de fait de l'union par la coopérative, est exercé de manière exclusive dans la mesure où la coopérative détient plus de 80% du capital de cette dernière et participe à l'ensemble des décisions de gestion de l'union. Pas de principe "un homme= une voix" compte tenu de l'option « pondération des voix » à l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, l'union ne détient pas de réserve du fait qu'elle est mise à l'équilibre annuellement. Aussi, en cas de dévolution, il n'y aurait pas de réserves à partager et quoiqu'il advienne, cela reviendrait de fait à TERRES DU SUD.

Enfin, dans la mesure où l'union porte l'essentiel des stocks du groupe en matière de céréales et d'approvisionnement, la prise en compte de l'union traduit au plus juste le véritable périmètre du groupe

Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société consolidante, à l'exception des titres des sociétés consolidées à la valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés déterminés selon les règles de consolidation.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au Groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.

Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition (Goodwill) représente l'écart positif (actif) entre la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise identifiés la date de prise de contrôle et le prix d'acquisition des titres.

Lorsque l'écart est négatif (passif), il s'agit d'un badwill (écart d'acquisition négatif) représentatif soit d'un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entité acquise.

Les frais liés à l'acquisition sont inclus dans le coût d'acquisition des titres.

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs et des passifs de la société acquise dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition. Il en résulte le cas échéant une correction de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti ; en revanche, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Les actifs et passifs ont été évalués conformément aux méthodes comptables du groupe
Les écarts d'acquisition n'ont pas de limite prévisible et ne font pas l'objet d'amortissement.

- **Méthodes et règles d'évaluation**

Application des méthodes obligatoires

Le Groupe applique les méthodes obligatoires définies par le règlement ANC 2022-06 sur les comptes consolidés, suivantes :

- Inscription à l'actif des contrats de crédit-bail et contrats similaires significatifs,
- Comptabilisation des impôts différés.
- Elimination des incidences fiscales

Méthode utilisée pour les postes significatifs

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

- Concessions, brevets, licences..... 1 à 5 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- Leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- Coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les durées d'amortissement en fonction des catégories de biens sont les suivantes :

- Immeubles.....5 à 20 ans
- Matériel et outillage3 à 10 ans
- Agencements et constructions5 à 10 ans
- Matériel de transport.....3 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau.....3 à 10 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

- Contrats de location-financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement sont enregistrées, conformément à la méthode obligatoire, à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date de signature du contrat. Elles sont amorties selon les règles appliquées aux immobilisations acquises, y compris lorsque la durée d'amortissement est supérieure à la durée du contrat, dès lors qu'il est fortement probable que l'entreprise acquerra le bien au terme du contrat.

La dette correspondant au financement est inscrite au passif.

Les plus-values éventuelles réalisées lors d'opérations de cessions-bails sont neutralisées : l'immobilisation concernée reste alors inscrite à l'actif pour sa valeur initiale et le plan d'amortissement d'origine est poursuivi.

- Stocks

Stocks de marchandises hors stocks de céréales.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les produits sont répertoriés selon leur nature et font l'objet de provision. Leur taux de provision varie de 5% à 90% Les stocks de céréales qui s'élèvent à 26 452K€ sont évalués au coût d'achat (celui-ci incluant le prix d'achat, les frais de transfert, et les frais de stockage).

Sont également provisionnées les écarts de prix entre le prix de vente marché (sur les mois de juillet et août) et le prix en stock.

Produits intermédiaires et finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks de produits finis ou semi-finis sont valorisés au prix de revient interne industriel standard comprenant le prix d'achat des matières premières consommé majoré des coûts directs et indirects de fabrication.

Le cout de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Matières premières et approvisionnements

Ils sont valorisés sur la base du dernier coût d'achat.

- Opérations de couverture réalisées sur l'Euronext

Principes de comptabilisation

L'Union ALCOR réalise des opérations de couverture sur l'Euronext :

- Soit dans le cadre d'achat/vente de lots ;
- Soit dans le cadre d'achat/vente d'options d'achat ou de vente.

Les contrats et options achetés ou vendus ont pour effet de réduire la variation de la valeur affectant l'élément couvert ;

- Les montants nominaux des contrats ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils font l'objet d'engagements s'ils sont susceptibles d'être payés ;
- Les variations de valeur de ces contrats ou options, constatés par la liquidation quotidienne des marges débitrices ou créditrices, sont enregistrées dans le compte « 520 000 Compte Euronext », puis rapportées au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur l'élément couvert lors du dénouement

- Créances et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité. La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

Le montant des dépréciations des créances clients s'élève à 9 143K€

Cette dépréciation se décompose de la manière suivante :

- Terres du Sud : 2 501K€K€ (dont 24 K€ de créances clients hors adhérents et 2 477K€ de dépréciations adhérents).
- Delmond Foies Gras : 4 081K€
- SDA Négoces : 845K€
- AEB : 622K€

- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les sociétés du Groupe provisionnent leurs engagements pour indemnité de départ à la retraite dans leurs comptes sociaux. Les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après. Au cours de l'exercice du 30 juin 2025, il y a eu un changement d'estimation des hypothèses, notamment sur celle du turnover impactant ainsi les comptes de + 1423K€.

Méthodes retenues :

Les principales hypothèses sont les suivantes au 30 Juin 2025 :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,45%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1.50%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, l'entité utilise :
 - Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,
 - Des Statistiques propres : turn over extrêmement fort
 - Pour la prise en compte du risque de mortalité,
 - Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de L'INSEE 2024 distinctes hommes/femmes

La provision s'élève à 3 004K€ au 30 Juin 2025.

- Emprunts

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles sont classées par échéance selon la durée restant à courir à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance, comme présenté dans la note 2.5.

- Impôts différés

La situation fiscale différée est déterminée pour chaque entité ou groupe fiscal sur la base des retraitements de consolidation et des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale.

Les impôts différés actifs et passifs sont actualisés sauf lorsqu'ils proviennent de différences temporaires engendrées par des opérations comptabilisées pour une valeur déjà actualisée.

Des actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits fiscaux reportables sont comptabilisés lorsque leur réalisation future est probable.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquelles ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le taux d'impôt retenu au 30 juin 2025 pour la détermination des impôts différés est de 25%.

Le déficit fiscal non activé est de 45 647 K€

- Subventions d'investissements

A partir du 1er juillet 2024, la société a décidé d'appliquer l'option laissée par le PCG conduisant à comptabiliser directement en compte de résultat les subventions d'investissement. Les subventions octroyées avant cette date sont étalées en compte de résultat en fonction du plan d'amortissement des investissements subventionnés :

- Tomates d'Aquitaine : 998K€
- Blason D'Or : 408 K€
- Castelmaïs : 135K€

- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel regroupe les éléments suivants :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- les écritures comptables à caractère purement fiscal, telles que définies par l'Autorité des normes comptables,
- les corrections d'erreurs, sauf lorsqu'elles doivent être comptabilisées en capitaux propres,
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat.

Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	2025.06			2024.06		
		Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
AFA	FRA	ME	20,03	20	ME	20,03	20,03
AEB	FRA	IG	100,00	100	NC	NC	100,00
AGRI32	FRA	IG	80,00	80	IG	80,00	80,00
ALCOR	FRA	IG	95,95	96	IG	95,95	95,95
BLASON	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
CARRE VERT	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
CASTELMAIS	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
CHAMBERLANNE	FRA	ME	48,07	48	ME	48,07	48,07
COUVEE D'AQUITAINE	FRA	IG	70,00	70	IG	70,00	70,00
DELMOND	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
DELTA	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
GEA	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
INNOVCHATAIGNE	FRA	IG	44,94	45	IG	44,94	44,94
JDS	FRA	ME	39,00	39	ME	40,00	40,00
LES FERMIERS DU PERIGORD	FRA	ME	34,00	34	ME	34,00	34,00
NOVAGRI	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
SASBB	FRA	ME	31,03	31	ME	31,03	31,03
SDA NEGOCES	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
SCI DE LA SEOUNE	FRA	IP	50,00	50	IP	50,00	50,00
SOJA PRESS	FRA	IG	60,00	60	IG	60,00	60,00
SOMIN	FRA	IP	32,23	32	IP	32,23	32,23
SOSESMA	FRA	IG	53,96	54	IG	53,96	53,96
SUD PRODUCTION	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
TDS	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00
TOMATES D'AQUITAINE	FRA	IG	100,00	100	IG	100,00	100,00

IG : intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

NC : Non consolidé

• Sociétés exclues du périmètre

Néant.

2. Analyse du bilan

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

En K€	2024.06	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations	2025.06
Concessions, brevets et droits similaires	7 003	517	(117)	45	957	8 405
Autres immobilisations incorporelles	1				-	1
Ecart d'acquisition	26 442	-			-	26 442
Immobilisations incorporelles	33 446	517	(117)	45	957	34 848
Terrains	10 824		(14)	109	(3 514)	7 406
Agencements et aménagements de terrains		10	(55)	132	3 516	3 604
Constructions	119 159	1 514	(527)	1 184	209	121 539
Installations techniques, matériel & outillage	90 862	2 501	(343)	114	1 653	94 786
Autres immobilisations corporelles	30 113	1 433	(1 008)	294	896	31 728
Immobilisations corporelles en cours	4 716	7 502			(3 779)	8 439
Avances et acomptes s/immo. corp.	1 458	112			374	1 943
Immobilisations corporelles	257 131	13 072	(1 947)	1 833	(644)	269 445
Total	290 578	13 589	(2 064)	1 878	313	304 294
Dont immobilisations en crédit- bail :	24 929				498	25 427
Immobilisations corporelles	24 929				498	25 427

Les principaux investissements sur le poste installations techniques concernent la société Carré Vert avec la rénovation du magasin Gamm Vert Nérac pour 2108 K€.

Le poste immobilisations en cours, regroupe les investissements en cours chez Delmond Foies Gras avec des installations frigorifiques pour 407K€, un groupe froid chez Blason d'Or pour 844K€, la ligne production BIO chez Tomates d'Aquitaine pour 662K€.

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Amortissements :

En K€	2024.06	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres variations	2025.06
Concessions, brevets et droits similaires	(5 103)	(867)	117	(44)		(5 897)
Ecart d'acquisition	(18 713)					(18 713)
Autres immobilisations incorporelles	(1)					(1)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(23 818)	(867)	117	(44)		(24 612)
Agencements et aménagements de terrains	(2 839)	(113)	55	(111)	-	(3 008)
Constructions	(89 796)	(3 539)	510	(1 074)		(93 898)
Installations techniques, matériel & outillage	(73 321)	(4 843)	341	(71)	-	(77 895)
Autres immobilisations corporelles	(25 099)	(1 763)	980	(116)		(25 999)
Amortissements des immobilisations corporelles	(191 055)	(10 259)	1 885	(1 372)	-	(200 800)
Amortissements sur actif immobilisé	(214 872)	(11 126)	2 003	(1 416)		(225 412)
Dont immobilisations en crédit-bail :	(20 366)	(561)				(20 928)
Immobilisations corporelles	(20 366)	(561)				(20 928)

Dépréciations des immobilisations :

En K€	2024.06	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations	2025.06
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	(298)	27				(271)
Droit au bail						
Ecart d'acquisition	332					332
Autres immobilisations incorporelles						
Dépréciations des immobilisations incorporelles	35	27				62
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours		(129)				(129)
Dépréciations des immobilisations corporelles	(83)	(129)	83			(129)
Dépréciations sur actif immobilisé	(47)	(102)	83			(67)

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Amortissement de l'écart d'acquisition :

En K€

Entreprise détentrice	Entreprise détenue	Date	Durée mode	Valeur brute	Reprise début d'ex	Reprise	Reprise fin d'ex	Valeur nette comptable 30/06/2025	Valeur nette comptable 30/06/2024
TDS	INNOV CHATAIGNE	30-sept-20	120L	356	142	36	178	178	213
TOTAL				356	142	36	178	178	213

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION AU 30/06/2025

Entreprise détentrice	Entreprise détenue	Date	Durée mode	Valeur brute	Amort début d'ex	Dotations	Amort fin d'ex	Valeur nette comptable 30/06/2025	Valeur nette comptable 30/06/2024
SDA NEGOCES	SASBB	25-avr-00	120L	42 945	42 945		42 945	0	0
	LUGOMAÏS	9-août-02	120L	1 507 672	1 507 672	0	1 507 672	0	0
	De Marco - Létisud	2-sept-02	120L	31 270	31 270	0	31 270	0	0
	De Marco - Létisud	22-sept-06	120L	627 862	627 862	0	627 862	0	0
	LETISUD	22-sept-06	120L	317 843	317 843	0	317 843	0	0
	SOSESMA	5-mai-10	120L	16 469	16 469		16 469	0	0
	s/s total			2 544 061	2 544 061	0	2 544 061	0	0
DELMOND	Foie Gras St Laurent	18-déc-13	120L	44 369	11 232		11 232	33 137	33 137
	s/s total			44 369	11 232	0	11 232	33 137	33 137
GEA	CASTELMAIS	1-juil-94	120 L	75 556	75 556	0	75 556	0	0
	CARRE VERT	1-juil-94	120 L	68 620	68 620	0	68 620	0	0
	PALMIGORD	1-juil-94	120 L	345 800	345 800	0	345 800	0	0
	BLASON D'OR	1-juil-00	120L	2 472	2 472	0	2 472	0	0
	KERVANIC	30-janv-04	120L	164 505	164 505	0	164 505	0	0
	SDA	10-juin-08	120L	1 605 938	1 605 938	0	1 605 938	0	0
	Les Fermiers du Périgord	19-juin-12	120L	238 146	238 146	0	238 146	0	0
	DELMOND	18-déc-13	120L	475 963	113 313		113 313	362 650	362 650
	MARIDAT CEREALES	6-oct-09	120L	1 008 593	680 798		680 798	327 795	327 795
	Moulin de la Saleve	1-juil-10	120L	2 169 297	1 301 580		1 301 580	867 717	867 717
	MARIDAT CEREALES	5-janv-12	120L	249 254	104 516		104 516	144 738	144 738
	Moulin de la Saleve	1-mars-12	120L	194 390	82 616		82 616	111 774	111 774
	OZEA	12-mai-16	120L	300 261	4 031		4 031	296 230	296 230
	DELMOND	9-mai-17		73 059			0	73 059	73 059
	FGSL	3-avr-17		217 078			0	217 078	217 078
	DELMOND	15-mai-18		300 000			0	300 000	300 000
	DELMOND	26-sept-18		150 000	0	0	0	150 000	150 000
	Couvée D'Aquitaine	1-oct-23		22 642				22 642	22 642
	s/s total			7 661 574	4 787 891	0	4 787 891	2 873 683	2 873 683
TDS	SUD PRODUCTION	10-mars-10	120L	25 835	16 252	0	16 252	9 583	9 583
	SASBB	23-mars-00	120L	57 895	57 895	0	57 895	0	0
	NOVAGRI	1-juil-08	120L	416 298	416 298	0	416 298	0	0
	GRILLE	30-juin-09	120L	93 712	65 597	0	65 597	28 115	28 115
	DIETAPLUS	1-juil-11	120L	24 633	14 490	0	14 490	10 143	10 143
	SOV	1-juil-00	120L	76 221	76 221	0	76 221	0	0
	SOV	16-janv-06	120L	160 787	160 787		160 787	0	0
	SUD PRODUCTION	28-mars-17	120L	1 831	0		0	1 831	1 831
	SUD PRODUCTION	9-mars-18	120L	3 964	0		0	3 964	3 964
	TAQ (UNIRPOLEDI)	30-juin-19		897 478	897 478	0	897 478	0	0
	ANTARTIC FOOD	10-sept-20		761 971			0	761 971	761 971
	s/s total			2 520 625	1 705 018	0	1 705 018	815 607	815 607
DELTA SUD	AGRI 32	14-déc-23		846 303			0	846 303	846 303
TOTAL				13 616 932	9 048 202	0	9 048 202	4 568 730	4 568 730
FONDS DE COMMERCE				12 824 778	9 332 997	0	9 332 997	3 491 781	3 491 781
TOTAL				26 441 710	18 381 199	0	18 381 199	8 060 511	8 060 511

Les écarts d'acquisition et les fonds de commerce ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée par une approche multicritères tels que le niveau de rentabilité, les perspectives d'avenir et leur utilité pour le groupe.

2.2. Immobilisations financières

En K€	2024.06	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	2025.06
Titres de participation	24 143	30	(54)		156	24 275
Créances rattachées à des part. < 1 an	150					150
Titres immobilisés	36	1	(36)			1
Prêts	3 890	132	(887)			3 136
Dépôts et cautionnements versés	1 045	126	(453)		4	722
Immobilisations financières	29 264	290	(1 429)		159	28 284

En K€	2024.06	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(398)			(135)	-
Autres créances ratt. à des part. part < 1 a	(144)				
Prêts	(354)	(104)	221		
Dépréciations sur immobilisations financières	(896)	(104)	221	(135)	-

Titres de participation :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette 30/06/2025	valeur nette 30/06/2024
AGRIBIO UNION	674	-	674	674
CONSERVES DE FRANCE	70	10	60	60
CRCA 47	718	-	718	699
CUMA APTOCA	125	-	125	125
INVIVO	1 479	-	1 479	1 479
LIDEA	20 297	-	20 297	20 297
VOLAILLES DE GASCOGNE	180	-	180	180
AUTRES	733	522	211	247
	24 275	533	23 742	23 760

2.3. Titres mis en équivalence

	2024.06	Dividendes	Résultat	2025.06
Chamberlanne	165	- 17	9	158
SASBB	703		-85	618
Fermiers du Périgord	-		-	-
Les jus du Soleil	1 582		359	1 941
Antartic Foods Aquitaine	247		16	263
	2 697	-17	299	2 980

2.4. Stocks

En K€	2025.06			2024.06		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
MP, fournitures et autres appro.	5 982	(299)	5 682	5 562	(24)	5 538
En-cours de biens	657		657	564		564
Produits intermédiaires finis	13 762	(1 888)	11 874	15 216	(153)	15 063
Marchandises	72 965	(2 096)	70 870	73 546	(4 439)	69 107
Stocks et en-cours	93 366	(4 283)	89 084	94 888	(4 616)	90 272

2.5. Clients comptes rattaches / Autres créances et comptes de régularisation

En K€	2025.06			2024.06		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	57 577	(9 143)	48 435	100 335	(12 900)	87 434
Clients et comptes rattachés part > 1 an						
Clients - Adhérents	40 543		40 543			
Clients et comptes rattachés	98 121	(9 143)	88 978	100 335	(12 900)	87 434
Capital souscrit non appelé	46		46	46		46
Avances et acomptes versés sur commandes	8 312		8 312	3 752		3 752
Créances sur personnel & org. sociaux	49		49			
Créances fiscales hors IS	11 315		11 315			
Créances liées à l'intégration fiscale	11		11			
Etat Impôt sur les bénéfices	1 404		1 404			
Impôts différés - actif	10		10	360		360
Comptes courants	3 720	(821)	2 899			
Actionnaires : capital appelé non versé	169		169	247		247
Créances sur cessions d'actifs	67		67			
Autres créances	6 000		6 000	29 867	(757)	29 111
Charges à répartir	315		315	495		495
Charges constatées d'avance	3 656		3 656	4 437		4 437
Autres				-		-
Autres créances et comptes de régularisation	35 074	(821)	34 254	39 205	(757)	38 449
Total créances	133 195	(9 964)	123 231	139 540	(13 657)	125 883

Tous les actifs ont une échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés.

2.6. Trésorerie nette

En K€	2025.06	2024.06
Disponibilités	5 874	7 476
Concours bancaires (trésorerie passive)	(41 448)	(38 240)
Trésorerie nette	(35 574)	(30 764)

2.7. Capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2023.06	5 259		100 067		5 423	110 749	181
Affectation du résultat N-1			5 423		(5 423)		
Variation de capital	82					82	
Distribution/ brut versé			(139)			(139)	
Résultat					421	421	(289)
Autres			(19)			(19)	466
Subventions / Changement de méthodes			(221)			(221)	(7)
Ecart de conversion, effet de change							
2024.06	5 341		105 111		421	110 873	352
Affectation du résultat N-1			421		(421)		
Variation de capital	(773)					(773)	
Distribution/ brut versé			(314)			(314)	(114)
Résultat					(9 291)	(9 291)	(187)
Subventions / Changement de méthodes			(87)			(87)	275
Ecart de conversion, effet de change							
Autres variations			(820)			(820)	
2025.06	4 569		104 311		(9 291)	99 588	326

Le poste autres variations inclut l'entrée dans le périmètre de AEB à travers la fusion d'Expalliance dans Terres du Sud avec un impact de -841 K€ sur les capitaux propres.

Selon l'article 232-5-1 du règlement 202-01 de l'autorité des normes comptable :

« Dans le cadre d'une fusion ou d'une opération assimilée telles que définies aux articles L. 526-3 et L. 526-8 du code rural et de la pêche maritime, les actifs et passifs d'une coopérative agricole ou union de coopératives agricoles, qui entre dans un périmètre de consolidation dont la société consolidante est une coopérative ou une union sont comptabilisés à leur valeur nette comptable retraitée aux normes comptables du groupe sur la base des comptes établis à la date de l'opération.

L'écart entre la rémunération de l'apport et la valeur nette comptable des actifs et des passifs apportés est inscrit dans les capitaux propres consolidés.

Ces dispositions ne sont pas applicables dans la situation définie à l'article L. 523-9 du code rural et de la pêche maritime où la coopérative agricole apporteuse fait appel à l'épargne publique. »

2.8. Provisions pour risques et charges

En K€	2024.06	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations / Reclassement	2025.06
Provisions pour litiges	2 601	200	(69)	61	(2 410)	384
Autres provisions pour risques	4 254	3 627	(358)		(2 002)	5 520
Provisions pour pensions et retraites		8	(1 562)		4 557	3 004
Autres provisions pour charges	64				(64)	
Provisions	7 006	3 835	(1 995)	61		8 907

Une provision de 0.5 M€ a été comptabilisée pour compléter la couverture des risques sur la filiale déficitaire Innov châtaignes, 1.6M€ pour provision dans le cadre de la restructuration du capital (changement d'actionnaire majoritaire) d'AFA et 1.3M€ en provision pour projets de rationalisation d'actifs.

2.9. Dettes financières

En K€	2024.06	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations	2025.06
Emprunts obligataires - non courant	16 437				(16 437)	
Emprunts obligataires (1)					17 577	17 577
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	(125)		(6)		131	
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	66 550	5 000	(11 399)	4	(1 028)	59 126
Dépôts et cautionnements reçus	858		(854)			3
Emission titres part. & avances de l'Etat - non courant						
Emission titres part. & av. de l'Etat - courant						
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant			-		-	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	518	42	(198)		878	1 240
Intérêts courus sur emprunts		1 814	(518)		(622)	674
Dettes rattachées à des participations						
Concours bancaires (dettes)	38 240				3 208	41 448
Intérêts courus non échus - passif					71	71
Dettes financières	122 478	6 857	(12 976)	4	3 777	120 139
Dont dettes immobilisations en crédit-bail	2 089		(661)	(631)	498	1 926
Dont dettes immobilisations en crédit-bail	(631)				631	

Échéances

En K€	2025.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	17 577		11 736	5 840
Emprunts auprès établiss. de crédit	59 126	30 658	21 682	6 786
Dépôts et cautionnements reçus	3	3		
Autres emprunts et dettes assimilées	1 240	1 240		
Intérêts courus sur emprunts	674	674		
Concours bancaires (dettes)	41 448	41 448		
Intérêts courus non échus - passif	71	71		
Dettes financières	120 139	74 094	33 418	12 626
Dont immobilisations en crédit-bail	1 926			

Proforma des échéances des dettes financières en considérant l'accord des prêteurs à la demande de dérogation.

En K€	2025.06	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	17 577		11 736	5 840
Emprunts auprès établiss. de crédit	59 126	12 480	39 861	6 786
Dépôts et cautionnements reçus	3	3		
Autres emprunts et dettes assimilées	1 240	255	734	207
Intérêts courus sur emprunts	674	674		
Concours bancaires (dettes)	41 448	41 448		
Intérêts courus non échus - passif	71	71		
Dettes financières	120 139	54 931	52 331	12 834
Dont immobilisations en crédit-bail	1 926			

2.10. Dettes fournisseurs / Autres dettes et comptes de régularisation

En K€	2025.06	2024.06
Dettes fournisseurs	52 979	49 759
Dettes fournisseurs - Adhérents	4 070	
Dettes fournisseurs	57 049	49 759
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 210	2 634
Dettes sociales	15 223	17 846
Dettes fiscales	6 213	
Dettes liées à l'intégration fiscale	658	
Etat - impôts sur les bénéfices	10	
Comptes courants passif	1 840	
Impôts différés passif	129	602
Dettes s/ acquis, d'actifs	2 666	1 988
Autres dettes	9 279	14 449
Charges à payer (QP de résultat SNC)	9	
Ecart de conversion passif		-
Produits constatés d'avance	927	2 152
Produits constatés d'avance part > 1 an	81	511
Produits constatés d'avance part < 1 an	846	1 641
Autres dettes et comptes de régularisation	41 163	39 672
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	98 212	89 430

Toutes les autres dettes ont une échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés.

3. Analyse du compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

En K€	2025.06	2024.06
Branche Végétale	213 954	241 080
Branche Volaille	138 637	139 353
Branche Palmipèdes	119 548	128 544
Branche Fruits & Légumes	52 976	78 598
Branche Distribution	54 649	55 401
Branche Ruminants	12 136	5 953
Branche Groupe	489	667
TOTAL	592 389	649 597

3.2. Autres produits d'exploitation

En K€	2025.06	2024.06
Production stockée	(1 024)	3 693
Production immobilisée	675	471
Subventions d'exploitation	2 280	4 782
Subventions	492	
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles	27	
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	3	
Reprise sur provisions d'exploitation	428	7 087
Rep./Prov. engagements de retraite	1 567	
Rep./Dépr. sur actif circulant	10 416	2 575
Transferts de charges d'exploitation	8	
Autres produits	1 161	864
Autres produits d'exploitation	16 032	19 471

3.3. Charges de personnel

En K€	2025.06	2024.06
Rémunérations du personnel	(43 867)	(42 517)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(16 623)	(16 406)
Autres charges de personnel	(169)	
Participation des salariés	(68)	(79)
Charges de personnel	(60 727)	(59 002)

Effectifs

En K€	2025.06	2024.06
Cadres	255	248
Agents de maîtrise et techniciens	262	238
Employés	374	-
Ouvriers	412	-
Ouvriers/employés	-	791
Effectifs	1 303	1 277

3.4. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En K€	2025.06	2024.06
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(1 000)	(121)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(10 175)	(10 899)
Dot./Amt. charges à répartir	(180)	
Dot. aux provisions d'exploitation	(2 220)	(2 034)
Dot/Prov. engagements de retraite	(15)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(5 722)	(6 372)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(19 312)	(19 426)

Résultat financier

En K€	2025.06	2024.06
Revenus des créances rattachées à des participations	38	
Produits sur créances et VMP	106	155
Rep. sur provisions à caractère financier		256
Rep./Dépr.sur actifs financiers	263	123
Reprise sur dépréciation titres - groupe		
Gains de change sur opérations financières		
Produits de cessions d'immobilisations financières	36	
Produits nets sur cession de VMP	164	24
Autres produits financiers	3 941	4 353
Produits financiers	4 548	4 912
Charges d'intérêts	(8 002)	(8 575)
Pertes de change sur opérations financières	-	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	(89)	
Autres charges financières	(344)	(5)
Dot. aux provisions à caractère financier	(1 600)	(64)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(104)	(116)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)	-	-
Charges financières	(10 141)	(8 760)
Total résultat financier	(5 592)	(3 847)

Une dotation à caractère financier a été comptabilisée pour couvrir le risque de la déconsolidation de la société Antartic Foods Aquitaine (AFA) en juillet 2025 pour un montant de 1.6 M€.

3.5. Charge d'impôt

En K€	2025.06	2024.06
Impôt sur les bénéfices	(151)	(111)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	121	284
Carry-back	1	
Charge d'impôt	(29)	173

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Autres informations

- **Les caisses de péréquations**

Les caisses de péréquation se détaillent ainsi :

	2025	2024
461005 - CAISSE COMPENSAT° DEPENNE	68 461	49 814
461006 - CAISSE COMPENSATION CF	144 372	123 338
461007 - CAISSE COMPENSATION AFA	57 704	53 777
461008 - CAISSE COMPENSAT° TOMATES TAQ	-62 437	15 741
461009 - CAISSE RESERVE DEPENNE	720 097	648 904
461010 - CAISSE RESERVE AFA	79 609	26 255
461011 - CAISSE COMPENS FDS SPECIAL CF	23 345	27 500
461012 - CAISSE PROD METEO CF	6 087	6 087
461013 - CAISSE COMPENSATION	26 122	26 122
474012 - CAISSE RESERVE HV VERT FRAIS	0	0
474300 - CAISSE PRIME FIDELITE DEPENNE	0	0
461001 - CAISSE ALEAS FRUITS ET LEGUMES	700 000	700 000
461004 - CAISSE COMPENSATION OP SUD LEG	44 281	226 563
474004 - CAISSE COMPENSATION UNIP AFA	0	0
Caisse OP F&L	1 807 640	1 904 100
461014 - CAISSE FDS AIDE A LA MEP	18 220	18 220
461015 - CAISSE FDS BATIMENT NEUF PONTE	181 343	159 316
461016 - CAISSE FDS AV TRESO PALMIPEDES	444 350	444 350
461000 - CAISSE ALEAS CEREALES	3 300 000	4 300 000
461002 - CAISSE ALEAS PALMIPEDES	500 000	1 000 000
461003 - CAISSE ALEAS VOLAILLES	500 000	1 000 000
461990 - CAISSE INVEST LA FERME !	46 572	0
Autres caisses	4 990 485	6 921 887
Global caisses	6 798 125	8 825 987

TERRES DU SUD

Comptes consolidés – 30 juin 2025

Engagements hors bilan

1 - Engagements donnés

Mise en place	Echéance	Montant initial	Au profit de	Objet / Profit	Utilisation ou capital restant dû au 30/06/2025
23/06/2010	Durée indéterminée	5 000 000 €	CACEIS Bank France	Garantie à première demande pour un montant maxi. de 5 000 000€ visant à couvrir les positions ouvertes (déposit) prise par UCA ALCOR sur le Marché à Terme International de France (MATIF)	
07/06/2024	Durée indéterminée	10 000 000 €	CRCA AQUITAINE	Caution Personnelle pour un montant maxi. de 10 000 000€ visant à couvrir les positions ouvertes (déposit) prise par UCA ALCOR sur le Marché à Terme International de France (MATIF)	
08/05/2014	08/05/2029	1 165 000 €	BPO et CRCA NORD MIDI PYRENEES	cautionnement solidaire et partiel pdt toute la durée du crédit Pool bancaire =>BPO (capital 2 250k€ caution TDS limitée à 27%) et CA NOR MIDI PYRENEES (capital 2 250k€ caution TDS limitée à 24%)	1 761 212 € au 31/12/2024
24/06/2025	Camp. 2025/2026 30/06/2026	9 000 000 €	FranceAgriMer	caution solidaire sans discussions et division envers FranceAgriMer pour toute somme dont FranceAgriMer pourrait être redevable au titre de l'aval qu'il a accordé UNION AGRIBIO	
10/06/2025	Camp. 2025/2026 30/06/2026	60 000 000 €	FranceAgriMer	caution solidaire sans discussions et division envers FranceAgriMer pour toute somme dont FranceAgriMer pourrait être redevable au titre de l'aval qu'il a accordé à UNION ALCOR afin de souscrire auprès des banques des billets à ordres en vue de financer l'achat de céréales aux producteurs	
05/02/2016	Durée indéterminée	10 729 500 €	FOURNISSEURS AXSO	Caution personnelle, solidaire et divisible pour le paiement ou remboursement des achats d'engrais entre AXSO et ses créanciers montant plafonné à 16,53% soit 10 729 500€	
02/11/2020	11/02/2030	1 000 000 €	LES JUS DU SOLEIL / GEA	Apport plafonné par GEA en courant d'associés permettant de couvrir les besoins au-delà des lignes accordées par les partenaires bancaires des Jus du Soleil	
01/09/2005	Durée indéterminée	20 000 €	CHAMBERLANNE / GEA	Caution donnée à Chamberlanne pour le fournisseur Cargill	
05/11/2020	Durée indéterminée	9 458 €	BLASON D'OR / MIN Toulouse	Caution demandé pour obtenir un emplacement sur le marché de Toulouse Au profit du Marché d'Intérêt National de Toulouse-Métropole (MIN)	
31/03/2022	31/03/2027 Fin contrat de Crédit	10 000 000 €	SOIPROTEOL (50%) UNIGRAINS (50%)	Promesse d'achat contractuelle, objet d'une subordination par rapport aux crédits conformément à la convention de Subordination	
28/03/2019	Indéfinie	20 000,00	SCEA DOMAINE DE GALABEN	Caution donnée / Expalliance (transféré / TDS suite Fusion) pour le paiement des créances née avant le 31/12/2019 sur ENA (ancien Tradisud) et transférée sur AEB suite TUP	
31/03/2023	Durée indéterminée	1 500 000 €	CRCA CHARENTE PERIG	Caution solidaire sur la Ligne CT Inovchataigne	
31/03/2025	Durée indéterminée	350 000 €	CRCA CHARENTE PERIG	Cautionnement - Billet CT avec gage / stock AUXIGA	
25/02/2025	Durée indéterminée	420 000 €	SCA TERRES DU SUD	Cautionnement - Billet CT avec gage / stock AUXIGA	
30/04/2025	Durée indéterminée	350 000 €	SCA TERRES DU SUD	Cautionnement - Billet CT avec gage / stock AUXIGA	
29/01/2025	Durée indéterminée	1 000 000 €	DELTA SUD / VALMONT INDUSTRIE	Caution demandée pour garantir les commandes faites par DELTA SUD Au profit de VALMONT INDUSTRIE	
10/11/2024	10/11/2025	300 000 €	CRCA / CARRE VERT	Caution demandée pour garantir les commandes faites par CARRE VERT Au profit de JOHN DEERE	
09/07/2021	30/06/2027	124 000 €	CRCA / CARRE VERT	Garantie à première demande sur loyer restant entre CARRE VERT et le bailleur SCPI CRISTAL RENTE / Magasins Aire sur Adour et Grenade sur Adour	
01/10/2022	30/09/2028	105 000 €	CRCA / CARRE VERT	Garantie à première demande sur loyer restant entre CARRE VERT et le bailleur SCPI CRISTAL RENTE / Magasin Podensac	

2 - Engagements recus

Mise en place	Echéance	Montant initial	Données par	Objet / Profit
2020	30/09/2025 + 3 mois après ce délai pour mettre en oeuvre la garantie	1 000 000 €	Actionnaires historiques d'Inovchataigne	GAP consentie sur Inovchataigne

Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché n'est à mentionner.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes sociaux s'élèvent à 368 K€.